**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 45 (1981) **Heft:** 179-180

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

### **OUVRAGES GÉNÉRAUX**

Ursula KLENK, Formale Sprachen mit Anwendungen auf die Beschreibung natürlicher Sprachen, Romanistische Arbeitshefte 22, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1980, X, 140 p.

L'ouvrage d'Ursula Klenk fait suite à trois autres manuels d'initiation aux traitements formels des langues naturelles : Logik für Linguisten de J. Allwood, L. G. Andersson et O. Dahl, Mathematische Einführung in die formale Grammatik de Michel Hugues, qui ont paru dans la même série des Romanische Arbeitshefte (n° 8 et n° 13), et Formale Logik und Grammatik de H. J. Heringer, qui fait partie de la série parallèle des Germanistische Arbeitshefte (n° 6). Il n'y a rien d'étonnant par conséquent à ce que l'utilité de l'ouvrage de U. K. n'apparaisse pas immédiatement. Les développements identiques comme, par exemple, la présentation classique de la théorie des ensembles, sont en effet inévitables. Ceci dit, il ne faudrait toutefois pas considérer le travail de U. K. comme une simple version remaniée des initiations antérieures. Le sujet de Formale Sprachen est beaucoup plus restreint. Il porte uniquement sur les modèles mathématiques grammaticaux. U. K. s'adresse aux linguistes et informaticiens désireux de prendre connaissance des langages formels mathématiques applicables à la description des langues naturelles. Deux conditions néanmoins sont requises pour la bonne compréhension du manuel, une connaissance élémentaire de la logique et une certaine familiarité avec les méthodes de la grammaire générative. Il n'est point besoin, par contre, de prérequis mathématiques. La première partie, sous la forme d'une initiation à la théorie des ensembles, aux relations et fonctions et d'une définition de la notion de récursivité, fournit en effet les concepts mathématiques nécessaires à la lecture des trois autres parties (pp. 1-14). La seconde partie traite des langages formels et des grammaires syntagmatiques (pp. 15-65). Après avoir défini les concepts fondamentaux d'une théorie des langages formels, U.K. présente les différents types (de 1 à 3) de grammaires syntagmatiques qui résultent des restrictions apportées à la grammaire syntagmatique de base (de type 0). La troisième partie (pp. 66-112) est consacrée à différentes analyses syntaxiques, notamment aux automates finis, aux grammaires indépendantes du contexte et aux network grammars élaborées par W. Wood. Dans la dernière partie, enfin, U. K. propose un autre modèle grammatical, la grammaire à deux niveaux de A. Van Wijngaarden, dont la spécificité par rapport aux grammaires syntagmatiques, qui ne possèdent qu'un ensemble de règles de réécriture, est de comporter deux niveaux de règles, dont le premier comprend des métarègles et des hyperrègles et le second des règles de production issues du premier. C'est assurément cette quatrième partie qui est la plus originale, les autres modèles théoriques étant beaucoup plus connus que celui de Van Wijngaarden. Un mot encore sur le caractère didactique du manuel : chaque partie se termine par des exercices d'application dont la solution est donnée en fin d'ouvrage (pp. 124-136).

Georges KLEIBER

Christian TOURATIER, La relative, essai de théorie syntaxique (à partir de faits latins, français, allemands, anglais, grecs, hébreux, etc.), Collection linguistique publiée par la Société linguistique de Paris, LXXII, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1980, 570 p.

Nous ne cacherons pas le plaisir que nous avons eu à lire l'ouvrage que Christian Touratier a consacré aux propositions relatives. La clarté, la richesse de la documentation et la rigueur dans la démonstration contribuent à faire de La relative, essai de théorie syntaxique un travail de première qualité. L'ouvrage vient à propos : il fait le point sur une question dont l'étude connaît depuis une quinzaine d'années un renouvellement complet et qui se trouve, actuellement, au centre des discussions syntaxiques, sémantiques et pragmatiques qui alimentent les développements et mutations de la grammaire générative transformationnelle et des grammaires à base sémantico-logique. L'objectif de C. T. est clair : il se propose « d'esquisser » une théorie syntaxique de la proposition relative (p. 7) en se fondant essentiellement sur le latin. Le recours à des données du français, de l'anglais, de l'allemand, du grec, de l'hébreu, de l'arménien moderne, etc., lui permet à la fois de vérifier la pertinence des hypothèses formulées et de mieux appréhender la nature et la spécificité de la relative latine.

La prudence est à l'origine du choix théorique de C. T. En l'absence d'une théorie générale du langage satisfaisante, l'auteur a jugé préférable de ne pas enfermer son analyse à l'intérieur d'un modèle linguistique précis. Il entend, par conséquent, « théoriser le moins mal possible tout ce qui concerne la relative, en faisant quand cela sera nécessaire les hypothèses les plus prudentes possible sur les problèmes généraux que l'analyse des relatives ne manquera pas de soulever » (p. 8). La position qu'il prend vis-à-vis de la Théorie Standard Etendue est à cet égard courageuse, car, ainsi qu'il le reconnaît lui-même, elle risque de mécontenter à la fois les adversaires et les tenants de la grammaire générative transformationnelle. Les générativistes étant quasiment les seuls à avoir essayé d'élaborer une théorie de la proposition relative, C. T. sera amené

à « se placer dans l'optique de la grammaire générative », mais, comme plusieurs hypothèses de linguistique générale formulées par cette théorie lui paraissent inacceptables, il n'entreprendra pas une description générative de la proposition relative (8). On peut l'en blâmer comme l'en féliciter. Pour notre part, cette prudence théorique nous semble positive. On regrettera simplement que C. T. n'ait pas tenu compte de l'article déjà ancien de S. Y. Kuroda (English Relativization and Certain Related Problems, 1968) et de la théorie, plus récente certes, du Complémentiseur qui renouvelle totalement l'analyse générative des relatives.

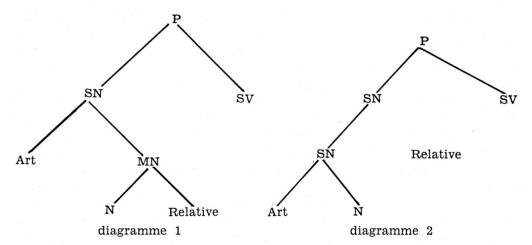
L'ouvrage comporte quatre parties : la première est consacrée à l'analyse des relatives avec antécédent, la seconde à l'étude de l'antécédent, la troisième traite de l'opposition relative explicative/relative déterminative et la quatrième porte plus spécialement sur quelques particularités syntaxiques de la relative latine.

Dans la première partie (pp. 9-109), C. T. se livre à une enquête minutieuse sur le statut syntaxique de la proposition relative. Sa recherche le conduit d'abord à examiner les définitions traditionnelles et les descriptions génératives classiques qui, se fondant sur des faits fonctionnels comme la substitution, la coordination à un adjectif et des faits non fonctionnels, morphologiques comme l'accord, sémantiques comme la paraphrase lexicographique d'un adjectif par une relative, et sémantico-logiques comme le rôle de commentaire que jouent adjectifs et relatives, font de la proposition relative une proposition subordonnée adjective épithète. C. T. ne nie pas la relation relative-adjectif épithète, mais il démontre d'une part qu'elle ne justifie pas la version transformationnelle de la grammaire générative qui dérive l'adjectif de la relative (pp. 56-59), — dogme remis en cause, actuellement, même par les transformationalistes (cf. M. Ronat, Une contrainte sur l'effacement du nom, dans Langue, théorie générative étendue, 1977) —, et surtout met en relief, d'autre part, son insuffisance à séparer la proposition relative de la proposition participiale. Aussi C. T. se tourne-t-il du côté du pronom relatif pour faire ressortir la spécificité de la proposition relative (pp. 69-109) et propose une nouvelle hypothèse, la théorie du pronom relatif extraposé, qui rompt avec les thèses classiques sur la double fonction du pronom relatif, à la fois en dehors de la proposition relative en tant que subordonnant et à l'intérieur en tant que pronom qui y remplit une fonction syntaxique. En prenant comme modèle de référence les phrases disloquées telles que Paul, Pierre le voit, Paul, il voit Pierre, dans lesquelles le SN extraposé n'a pas de fonction syntaxique à l'intérieur de la proposition, mais présente uniquement une relation sémantique anaphorique, C. T. considère que l'anaphorique du pronom relatif est un ProSN extraposé (p. 92), qui, par conséquent, ne fait pas partie de la structure de la proposition que représente le second constituant immédiat d'une relative. Le pronom relatif ainsi conçu est un amalgame du morphème de subordination et de l'anaphorique extraposé. La théorie de l'extraposition a plusieurs avantages. Elle résout de façon satisfaisante la difficulté que représente un énoncé comme celui de Plaute : Tune id dicere audes, quod nemo umquam homo antehac / Vidit nec potest fieri, tempore uno / Homo idem

duobus locis ut simul sit?, où le relatif quod est mis en facteur commun à deux propositions coordonnées, dans lesquelles il aurait, s'il y jouait un rôle syntaxique, la fonction de COD dans la première et de sujet dans la seconde. Elle permet de délimiter, cette fois-ci, la relative par rapport à la participiale, la première étant définie comme une proposition avec SN extraposé, la seconde comme une proposition sans SN extraposé et sans SN sujet. Pour séduisante qu'elle soit, la théorie de l'extraposition du pronom relatif présente à nos yeux deux inconvénients majeurs. En premier lieu, la proposition relative se différencie crucialement des phrases disloquées en ce qu'elle ne comporte pas de pronom de rappel. Cette absence s'explique, selon C. T., par la morphologie du pronom relatif, laquelle indique la fonction syntaxique. On notera cependant que dans cette hypothèse, où la forme marque la fonction, la phrase de Plaute avec quod ne peut plus servir d'argument à la thèse de C. T. Dans la conclusion (p. 540), C. T. formule d'ailleurs une proposition quelque peu différente : la relative n'est pas dépourvue d'un pronom de rappel, « celui-ci reçoit toujours dans la chaîne un signifiant zéro ». Une phrase comme L'homme qui est venu . . . s'analyserait donc en L'homme qui Ø est venu, solution qui nous paraît discutable, parce que ad hoc et surtout beaucoup trop puissante. L'agrammaticalité d'énoncés comme \*L'homme qui il est venu ..., \*La ville dont j'en parle ... invite au contraire à considérer les pronoms relatifs comme des constituants syntaxiques de la proposition relative et non comme des ProSN extraposés. Notre seconde objection porte sur le phénomène intonatif caractéristique de la dislocation. L'extraposition du SN Paul dans Paul, Pierre le voit s'accompagne d'une intonation dislocative, d'une rupture dans l'intonation utilisée généralement à des fins d'emphase. On ne retrouve absolument pas semblable phénomène avec la proposition relative. Même si dans des cas comme L'homme que je vois, il y a déplacement, ce déplacement ne s'effectue pas en dehors du cadre syntaxique de la proposition. Nous préférons de ce fait nous en tenir à la conception classique qui assigne au pronom relatif une place syntaxique à l'intérieur de la proposition.

Avec beaucoup de finesse et de précision, C. T. analyse dans la seconde partie les problèmes complexes et multiples posés par l'antécédent. Il résout ainsi la question de la nature de l'antécédent (ch. 1), en éliminant au profit de la seule catégorie SN les faux antécédents adverbes et adjectifs, et règle le sort des propositions « sans antécédent » (ch. 2), notamment en latin où il prouve, à l'aide d'exemples judicieux, que « toute relative sans antécédent est une relative dont l'antécédent is présente une variante zéro » (p. 146). La morphologie est au premier plan dans les chapitres 3 et 4 qui traitent de l'attraction de l'antécédent par le relatif (antécédent incorposé et attraction inverse) et de l'attraction du relatif par l'antécédent, en grec et en latin surtout. C. T. réfute la thèse séduisante de Samuelsson selon laquelle il s'agirait d'un cas particulier de la règle d'accord en cas, genre et nombre de l'adjectif épithète avec le nom auquel il se rapporte. C. T. explique cet accord par « une règle purement morphologique qui attribue au relatif la forme casuelle de son antécédent, mais nullement le morphème fonctionnel de ce dernier » (p. 237).

La troisième partie consacrée à la distinction classique relative explicative/ relative déterminative est assurément une des plus intéressantes de l'ouvrage. En six chapitres bien documentés, C. T. fait le tour de la question sémantique et syntaxique. Il commence par un examen pertinent des définitions traditionnelles, passe en revue les diférents moyens d'identification (marques formelles et sélections syntagmatiques), s'interroge sur la portée de la distinction sémantique et sur la validité théorique de la distinction logico-sémantique et propose, pour terminer une « théorie proprement syntaxique » des deux types de relatives. Nous le suivrons sur beaucoup de points. On ne peut qu'apprécier la finesse de l'analyse des définitions sémantiques traditionnelles, notamment l'exégèse de la théorie des relatives de Port-Royal (pp. 252-253). Les pages qui traitent des marques formelles (intonation, ponctuation et morphologie) sont remarquables (ch. 2) de même que celles consacrées aux révélateurs syntagmatiques que sont la nature de l'antécédent et du déterminant, les particules logiques, les adverbes de phrase, etc. C. T. montre que ces différents tests, s'il confirment bien l'existence de deux types de relatives, ne sont cependant pas aussi nombreux qu'on pourrait le croire et, surtout, sont beaucoup moins univoques qu'il n'y paraît. Nous avons été très sensible également à l'examen auquel s'est livré C. T. dans le chapitre 5 sur ce que recouvre le terme antécédent. La question Quelle est précisément l'extension de l'antécédent? (p. 351) est une des questions essentielles, voire la question essentielle du problème de la distinction sémanticologique relative explicative/relative déterminative. A notre connaissance, personne ne l'a explicitement posée avant C. T. Or, la prise en compte de cette interrogation montre le caractère inadéquat des définitions extensionnelles classiques, car, comme le souligne C. T. (p. 353), « pour avoir une théorie cohérente de l'ensemble des relatives explicatives et des relatives déterminatives, il faut admettre que l'extension de l'antécédent n'est pas la même quand la relative est explicative que lorsqu'elle est déterminative ». Lorsqu'elle est déterminative, l'antécédent correspond au Nom seul, lorsqu'elle est explicative, il répond à l'ensemble Déterminant+Nom. C. T. propose finalement de définir l'explicative non en termes extensionnels, mais, d'un point de vue linguistique, comme une proposition qui « affirme incidemment quelque chose à propos de ce qui est désigné par l'antécédent » (p. 358). La déterminative, par contre, est une restriction de l'extension de l'antécédent (Nom seul). Il suffit d'ajouter qu'une prédication incidente exclut toute restriction et que toute restriction exclut la prédication incidente pour que l'on retrouve l'opposition extensionnelle (p. 359). La représentation syntaxique nouvelle, que propose C. T. en s'appuyant sur une analyse en Constituants Immédiats, reflète fidèlement cette définition sémantique des deux types de relative. Le diagramme 1 représente la relative déterminative, le diagramme 2 la relative explicative :



C. T. suggère de remplacer MN (membre nominal) par  $Nom\ complexe$ , afin de rendre compte de la substitution possible de l'ensemble  $N\ +\ Relative$  par un seul nom.

Vu la correspondance étroite entre description sémantique et description syntaxique, nos réserves visent les deux plans de l'analyse proposée par C. T. Le traitement syntaxique souffre, à notre avis, de deux défauts. Il est trop proche de structures de surface et, partant, ne rend absolument pas compte du problème capital dans le phénomène de relativisation, le problème de la coréférence. En second lieu, la représentation de la relative déterminative par l'ensemble syntaxique Nom complexe (Nom + Relative) ne s'avère pertinente, comme nous l'avons montré ailleurs (G. Kleiber, 1980, L'opposition relative restrictive/relative appositive et l'article indéfini UN spécifique, Actes du XVIº Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Palma de Majorque) que pour les relatives non spécifiantes. Une relative spécifiante comme celle de La fille que j'ai vue hier ne forme pas un Nom complexe avec le nom fille. La preuve en est précisément l'impossibilité de substituer un nom à l'ensemble N + Relative. Ce fait nous place déjà au cœur du problème sémantique. Il nous semble que, malgré les critiques judicieuses formulées à l'encontre des définitions traditionnelles, C. T. n'a pas réussi à élaborer une définition sémantique précise et opératoire des deux types de relatives. Nous n'en voulons pour preuve qu'un seul exemple. Page 328, C. T. affirme que la phrase Un loup qui cherchait aventure survient à jeun « aurait pu être aussi bien déterminative qu'explicative ». Nous ne voyons pas en quoi cette phrase est sémantiquement ambiguë, ni à quoi peut correspondre la différence entre l'interprétation déterminative et l'interprétation explicative, ni quels tests peuvent servir à mettre les deux sens en relief. Partant, comme bien d'autres, d'exemples avec l'article défini, où des facteurs présuppositionnels conduisent effectivement à une différence sémantique claire entre les deux types, C. T. étend ensuite cette distinction plus ou moins bien contrôlée à toutes les relatives. Des études récentes (cf. C. Fuchs et J. Milner, 1979, A propos des relatives; P. Le Goffic, 1979, Propositions relatives, identification et ambiguïté ou Pour en finir avec les deux types de relatives, dans DRLAV, nº 21)

montrent que la portée de la distinction doit être singulièrement limitée. Parler d'explicative ou de déterminative pour une relative comme celle de *Un homme que j'ai rencontré hier soir*... n'a aucun sens à moins de définir les deux types de relatives de façon tellement vague que le flou de leur définition rend la distinction inapplicable et surtout lui enlève la pertinence sémantique qu'elle présente lorsqu'on a affaire à des énoncés avec article défini. Il est quand même significatif, croyons-nous, que la plupart des tests de reconnaissance ne sont fonctionnels que précisément dans le cas des SN définis. Le statut sémantique exact de l'opposition relative explicative/relative déterminative ne nous semble donc pas encore éclairci. Mais à cet égard, et quoi qu'il en soit de nos réserves, l'investigation sémantique de C. T. s'avère être un point de départ indispensable à toute recherche qui viserait à cerner avec plus de précision cette opposition.

Dans la dernière partie, C. T. quitte le terrain de la linguistique générale pour celui de la syntaxe latine. Il aborde successivement les problèmes du pronom relatif (fonction syntaxique, expansions du relatif, relatif de liaison, relatif n'introduisant pas une relative) et les questions que posent la proposition (relative sans verbe, relatives pléonastiques, coordination). Le latiniste trouvera dans ces pages (387-531) une foule d'explications, de notations, de critiques nouvelles sur des points controversés, donc classiques, de la grammaire latine.

Il est inutile de souligner l'intérêt du travail de C. T. Même si les deux thèses centrales, la théorie de l'extraposition et la théorie syntactico-sémantique des deux types de relatives, qui fait de l'explicative l'expansion d'un SN, ce qui correspond sur le plan sémantique à sa fonction d'affirmation incidente, et de la déterminative l'expansion d'un N simple ou complexe, ce qui se traduit par la restriction extensionnelle qu'elle opère sur l'antécédent N, nous paraissent sujettes à caution, l'ensemble de l'ouvrage ne mérite que des louanges. C. T. a su dominer avec beaucoup de maîtrise ce phénomène linguistique « immense » (p. 8) que l'on appelle proposition relative et a proposé, en partant de données empruntées à différentes langues et en examinant de façon critique une importante littérature sur le sujet, bon nombre de rectifications, de nouvelles analyses sur des questions anciennes comme plus récentes concernant les propositions relatives. Quiconque s'intéresse aujourd'hui aux relatives, qu'il se place sur le plan de la linguistique générale ou seulement sur celui de la syntaxe latine, ne pourra plus ignorer La relative, Essai de théorie syntaxique.

Georges KLEIBER

### PHILOLOGIE ROMANE

Early Romance Texts. An Anthology edited by Rodney SAMPSON, Cambridge University Press, 1980, XXIII - 339 pages.

Jusqu'à présent on ne disposait, pour les cours et les séminaires sur les plus anciens textes en langues romanes, que du recueil, d'ailleurs excellent, de *Testi* 

antichi romanzi, établi par R. M. Ruggieri (au total 44 textes : fasc. I Facsimili, fasc. II Trascrizioni, 114 pages, Mucchi, Modena, 1949) ; ce recueil est aussi, et surtout, un outil précieux et commode — comme c'était le cas précédemment des Facsimili di documenti per la storia delle lingue et delle letterature romanze d'E. Monaci (D. Anderson, 2 fasc., Roma, 1910-1912) — pour l'enseignement de la paléographie médiévale. En revanche, le premier tome de la monumentale Crestomație romanică, publiée sous la direction de Iorgu Iordan (Bucarest, Académie, au total 3 tomes en 5 volumes, 1962-1974), est trop volumineux (883 pages) pour l'usage scolaire ; il va d'ailleurs jusqu'au XVIe siècle, et les commentaires, souvent très instructifs, sont rédigés en roumain, ce qui ne facilite pas l'utilisation de l'ouvrage à la plupart des étudiants, même romanistes. Pour ce qui est enfin de l'anthologie de Bernard Pottier (Textes médiévaux français et romans, B.F.R., série D, nº 1, Klincksieck, Paris, 1964, 197 pages), elle ne donne qu'une vingtaine de textes portugais, espagnols, catalans et italiens, et encore s'agit-il exclusivement de versions plus ou moins tardives, mais intéressantes, de textes français qui avaient servi de point de départ à l'établissement de ce recueil.

Ainsi, l'anthologie publiée par Rodney Sampson, de l'Université de Bristol, se présente d'entrée de jeu comme étant d'une utilité incontestable ; c'est en fait un premier ouvrage réunissant un grand nombre d'anciens textes (une centaine) de tous les pays de la Romania et facile à manier par les utilisateurs. Pour chaque langue romane (l'auteur en reconnaît douze, avec raison), on a un choix de deux à seize textes littéraires ou documentaires, parmi lesquels figurent les textes les plus anciens, universellement connus, ainsi que, généralement, un choix de textes qui le sont moins : 10 textes portugais (de la fin du XIIe s. au XIV°), 12 espagnols (des gloses de San Millán jusqu'à la fin du XIII° s.), 8 catalans (de 1200 au début du XIV° s.), 3 gascons (de 1179, ca. 1200 et ca. 1400), 12 provençaux (de Boèce au XIIIe s.), 4 francoprovençaux (du XIIe au début du XIVe s.), 16 français (des Serm. de Strasbourg à Villehardouin, et la plus ancienne charte, de 1241, publiée par Carolus-Barré), 7 rhétoromans (du XIIe au XVIe s.), 3 sardes (Privilège logoudorien, plusieurs extraits des condaghi du XIIº s. et un extrait du poète Antonio Cano du XVº), 15 italiens (de la Devinette de Vérone à Dante et à Marco Polo), 2 dalmates (dont seul le premier remonte au moyen âge, tandis que le second est un récit du dernier locuteur vegliote, Antonio Udina Burbur, en transcription de Bartoli), 7 roumains (cinq du XVIe s. dont quatre sont une transcription de textes écrits en cyrillique, un de la fin du XVIIIe et un — en fait il s'agit de deux poèmes — écrit par un poète aroumain de la fin du XIXe s.); en appendice figurent, sous le nº 100, deux textes bien connus de Raimbaut de Vaqueiras, une tenson où alternent des strophes en anc. provençal et en anc. génois, et un descort plurilingue où se succèdent des coblas en provençal, en italien, en français, en gascon et en portugais. Chaque texte est précédé de renseignements sommaires, mais suffisants, sur le texte même, voire sur son auteur, sur l'époque de sa composition, l'édition utilisée, le manuscrit (qui a servi de base à cette édition, sans que ce soit précisé, de sorte que le lecteur pourrait croire que par ex. la Conquête de Constantinople, nº 64, n'est conservée que dans le ms. de la Bodléienne à Oxford, ou que les poèmes de Guillaume IX, n° 41, ne nous ont été transmis que par un seul ms. de la B.N., du XIVe s.!), et l'époque à laquelle ce manuscrit appartient (avec référence éventuelle à sa reproduction photographique). Les notes, très sommaires elles aussi, se limitent généralement à la traduction de passages plus ou moins difficiles. Le glossaire, qui confond dans un même ordre alphabétique tous les mots et formes des douze langues, est au contraire riche (pp. 231-339) et facilite bien la compréhension des textes.

Les Editions de l'Université de Cambridge ont distribué, peu de temps après la parution de l'ouvrage, une liste ronéotypée de 54 fautes d'impression, et elles ont eu raison de le faire, car certaines de ces fautes, compromettant le sens du texte, sont fâcheuse. En voici d'autres, relevées au hasard de nos sondages : 34 (Boèce), 31 tane lire tant; 51 (Ste Eulalie), 7 aj. virgule à la fin du vers, 22 chieef lire chief; 63 (BodelNic), 23 fac lire faç, 55 a dés lire adés; 59 (AdamJ), 26 nief lire neif; 73 (Privil. log.), 10 Azolinu lire Azulinu, 11 piscopu (sans -m, ms. sans tilde sur u); 79 (Ritmo laur.), 14 destinoè lire destinòe, 16 vene lire venne; 81 (Ritmo cass.), 35 aj. un point à la fin du vers; 86 (Girard Patecchio), 38 castige lire castig[h]e, 64 s'en lire se'n (cf. v. 77); etc.

- K. Baldinger a utilement complété (*ZrP* 97, 1981, 196-199) la bibliographie placée par l'auteur de l'anthologie en tête de l'ouvrage (pp. XV-XXIII), et nous allons y ajouter encore d'autres titres supplémentaires dont il faudra aussi tenir compte dans une réédition éventuelle :
- Portugais, anthologies (p. XVII) : aj. José Leite de Vasconcellos, *Textos arcaicos*, Lisboa, 3° éd. 1922, 4° éd. par les soins de Serafim da Silva Neto, Lisboa, 1959 (avec un bon glossaire) (le texte n° 2 est d'ailleurs tiré de cette anthologie, et les textes 5 et 6 y figurent également).
- Provençal (p. XIX): R.S. n'indique aucun dictionnaire; à aj. par conséquent ceux de Raynouard et de Levy (aussi le Petit dict. de Levy), ainsi que le D.A.O. de K. Baldinger, en cours de publication depuis 1975 (le D.A.G. pour le gascon, p. XVIII). En outre, parmi les anthologies, on ne peut pas omettre celles d'E. Lommatzsch, Leben und Lieder der provenzalischen Troubadours, 2 vol., Munich, 1957, 2e éd. 1972, d'Alfredo Cavaliere, Cento liriche provenzali, Bologna, 1938, de René Nellli et René Lavaud, Les troubadours, 2 vol., Desclée de Brouwer, Paris, 1960 et 1966, de Pierre Bec, Nouvelle anthologie de la lyrique occitane du moyen âge, Avignons, Aubanel, 1970, et Anthologie de la prose du moyen âge, ibid., 1977, ni surtout l'anthologie la plus riche et la plus remarquable de toutes, celle de Martín de Riquer, Los trovadores. Historia literaria y textos, 3 vol., éd. Planeta, Barcelona, 1975, 1.751 pages (au total 362 textes de 122 auteurs, et une dizaine de textes anonymes). Le Manuale de Crescini, indiqué sous «Linguistic history», est avant tout une anthologie (67 textes, dont 56 chansons de 39 troubadours), mais précédée d'une importante introduction grammaticale. La 6º éd. citée de la Chrestomathie provençale de K. Bartsch a été entièrement refondue par E. Koschwitz (1904, réimpr. chez Slatkine, Genève, 1973).

- Français (p. XXI) : aj. Gaston Paris, Les plus anciens monuments de la langue française (IXe, Xe siècles), S.A.T.F., Paris, 1875 (réimpr. par Johnson, New York, 1965), album qui contient les reproductions photographiques des textes nos 50 (SermStrasb.), 51 (Ste Eul.), 52 (Jonas), 53 (St Léger), 54 (Passion) et qui n'est mentionné nulle part dans l'ouvrage de R.S., bien qu'il soit à l'origine des autres facsimilés de ces textes publiés par la suite. Aj. aussi, pp. 122-123, le facsimilé du Saint Alexis tout entier : La Canéun de Saint Alexis, Photographie der Hildesheimer Handschrift . . ., Hildesheim, photographiert und in Lichtdrucke ausgeführt von F. H. Bödeker, 1886, in-4°, 12 pages, et p. 131, Le Mystère d'Adam, édition diplomatique accompagnée d'une reproduction photographique du ms. de Tours et des leçons des éditions critiques par Leif Sletsjöe, B.F.R., Klincksieck, Paris, 1968. A propos du Saint Alexis, ajoutons qu'on ne peut pas le dater de la 1re moitié du XIIe s. (p. 122 ; lapsus ou sous l'influence d'O. Pächt, The St. Albans Psalter, Londres, 1960, sans que ce travail soit cité?), mais du milieu du XIº s. (cf. C. Storey, éd. dans la coll. « Textes littéraires français », Droz, Genève, 1968, pp. 22-24; cette édition est à citer à côté de l'éd. d'Oxford, de la même année).
- Sarde (p. XXI): aj. M. L. Wagner, La flessione nominale e verbale del sardo antico e moderno dans Italia dialettale 14 (1938) et 15 (1939), et Studien über den sardischen Wortschatz, Bibl. dell'Arch. Rom., II, 16, 1930.
- Italien, anthologies (p. XXII): aj. La letteratura italiana. Storia e testi, R. Ricciardi, Milano, t. I Le origini, a cura di A. Viscardi, B. et T. Nardi, G. Vidossi, F. Arese, 1956; t. II La prosa del duecento, a cura di Cesare Segre et Mario Marti, 1959; t. III Poeti del duecento, a cura di Gianfranco Contini, 2 volumes, 1960; Angelo Monteverdi, Testi volgari italiani dei primi tempi, Mucchi, Modena, 2º éd. 1948; de même, surtout pour les lecteurs français: Poésie italienne du moyen âge: XIIº-XVº siècles, textes recueillis, traduits et commentés par Henry Spitzmuller, Desclée de Brouwer, Paris, t. I: XIIº-XIIIº siècles, 1975.

Editions et monographies. Dans d'assez nombreux cas, il sera bon d'avoir recours, lors d'une réédition éventuelle de l'ouvrage, à d'autres éditions, plus récentes et plus sûres, voire à diverses monographies portant sur certains textes et leur langue. Voici nos principales remarques à ce sujet :

N° 34 Boèce. Pour la langue, consulter V. Rabotine, Le « Boèce » provençal, thèse de Strasbourg, 1930. Interprétation détaillée du texte de tous les points de vue dans Chr. Schwarze, Der altprovenzalische « Boeci », Münster i. Westf., Forschungen zur rom. Phil., vol. 12, 1963. Les deux ouvrages sont accompagnés du texte du poème. Par ailleurs, la date de « ca. 1000 » ne peut pas être maintenue, v. Rabotine, pp. 173-174 (1<sup>re</sup> moitié du XI<sup>e</sup> s.) et Schwarze, pp. 12-15 (1100-1110).

N° 35 Alba. V. tout récemment Gerold Hilty, « Die zweisprachige Alba », Europäische Mehrsprachigkeit, Festschrift Mario Wandruszka, Niemeyer, Tübingen, 1981, pp. 43-51, où l'interprétation du texte, ingénieuse et vraisemblable, diffère sensiblement de celles que résume Tagliavini dans la note cité par R.S.

N° 36 Chanson de sainte Foy. Tenir compte de l'éd. E. Hoepffner, La Chanson de sainte Foy. Fac-similé du manuscrit et texte critique, introduction et commentaire philologique, Publ. de la Fac. des Lettres de Strasbourg, vol. 32, t. I, 1926, dont on reconnaît la supériorité, de plus d'un point de vue, à celle d'Antoine Thomas (surtout pour l'étude de la langue, les notes, très abondantes, et le glossaire, mais aussi pour le texte lui-même).

N° 41 Guillaume IX de Poitiers. Suivre, non pas l'éd. Jeanroy, mais celle de Nicolò Pasero, Guglielmo IX d'Aquitania, Poesie, Mucchi, Modena, 1973 (plusieurs leçons différentes, notes importantes; dans Farai un vers de dreyt nien, une cobla supplémentaire, d'après le ms. E, rejetée par Jeanroy).

N° 45 Biographies des troubadours. Se référer à la nouvelle édition de J. Boutière et A.-H. Schutz, avec la collaboration d'I.-M. Cluzel, Biographies des troubadours, Nizet, Paris, 1964.

N° 50 Serments de Strasbourg, ligne 21, corriger suo (faute évidente) en sua, et pour ce qui est de la note concernant non l'ostanit (sic; non lo.s tanit Henry, Chrest. de la litt. en anc. fr., 6° éd. 1978, I, p. 2, et II, p. 9), comme pour tout autre problème relatif à ce texte, je renvoie aux études d'Arrigo Castellani réunies dans ses Saggi di linguistica e filologia italiana e romanza (1946-1976), t. III, pp. 12-89 (sur la forme en question v. p. 24, n. 19), et TraLiLi XVI, 1 (Mélanges J. Rychner), 1978, pp. 61-73; v. aussi Guy de Poerck dans Vox romanica XV, 1957, pp. 188-214, ainsi que G. Hilty, Vox romanica XXV, 1966, 227-235, TraLiLi XI, 1, 1973, 511-524, et Vox romanica XXXII, 1973, 254-271.

N° 51 Sainte Eulalie. V. 15 adunet, malgré la longue note au bas de ce vers, est moins convaincant qu'aduret « durcit, raidit », cf. H. Dexter Learned dans Speculum XVI, 334-335, lecture adoptée par A. Henry, Chrestomathie I, p. 3, et II, p. 10. Aux formes os 18 et nos 21, on préfèrera o.s et no.s (cf. Henry, l.c.).

 $N^\circ$  54 *La Passion*. Texte à reprendre d'après D'Arco Silvio Avalle, *Cultura e lingua francese delle origini nella « Passion » di Clermont-Ferrand*, R. Ricciardi, Milano-Napoli, 1962.

Nº 55 Sponsus. Texte également édité et remarquablement commenté par D'Arco Silvio Avalle, Sponsus, dramma delle vergini prudenti e delle vergini stolte, R. Ricciardi, Milano-Napoli, 1965.

N° 57 Roland. L'éd. de Whitehead dont l'auteur de l'anthologie s'est servi n'est certes pas une mauvaise édition. Mais on ne peut passer sous silence celle de Joseph Bédier (notamment son vol. de Commentaires, avec le Glossaire par Lucien Foulet), et aujourd'hui, il faut avoir recours à la précieuse éd. critique établie par Cesare Segre (R. Ricciardi, Milano-Napoli, 1971); ainsi, on lira Pate[r]ne 2384, E seint Michel [de la mer] del Peril 2394 (v. la note de Segre); une note est à aj., d'après Segre, au v. 2390.

N° 63 Le Jeu de saint Nicolas. Edition à utiliser: Albert Henry, Le Jeu de saint Nicolas de Jehan Bodel, Presses Univ. de Bruxelles, 2° éd. 1965; 3° éd., remaniée, dans Mémoires de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, t. LXV, fasc. 2, 1981 (avec traduction, notes et glossaire complet); maintenant aussi dans la coll. « Textes littéraires fr. », Droz, Genève, 1981 (sans traduction).

N°s 77 à 88 textes italiens antérieurs à Dante. La plupart de ces textes ont été pris dans les premiers volumes de la collection *La letteratura italiana* (v. cidessus), et sont en général bien reproduits. Toutefois, les *Laudes creaturarum* sont imprimées d'après Ruggieri, d'où quelques différences, surtout de ponctuation, par rapport au texte publié dans *Poeti del duecento* par G. Contini (pp. 33-34); v. 22 lire *flori* (ms. et Contini), et non *fiori* (Ruggieri et R.S.).

Exceptionnellement, l'auteur de l'anthologie a eu recours aux manuscrits deux mss. de la British Library — pour transcrire les deux extraits de Dante (nº 89 Convivio et La Divina Commedia). Mais était-ce utile, surtout dans le cas de Dante dont le texte avait été tant discuté et si bien établi d'après un si grand nombre de manuscrits ? La graphie du ms. Egerton 943 qui emploie ch pour [k]en toute position (chamin, chuor, pocho, challe, etc.) peut d'ailleurs déconcerter l'utilisateur, et de plus, ebbi pour èi rend le v. 28 trop long d'une syllabe (de même les vers 10, 31, 36, 37, 42, etc., paraissent trop longs à cause de la notation des voyelles finales), tandis que usciti 23 pour uscito est une faute évidente, et au vers 52 e chinando la mano alla sua faccia (Inf. XV, 29), la mano s'accorde moins bien, semble-t-il, avec la situation que la leçon la mia (c'est-à-dire faccia) adoptée par ex. dans l'édition de La Divina Commedia procurée par Natalino Sapegno dans La Letteratura it., vol. IV, 1957 (p. 174, note au bas de ce vers). C'est cette édition qui fournit au lecteur un très riche commentaire qu'il aurait été préférable de suivre (pp. 3-8 et 173-176), ou encore le texte de LaCommedia secondo l'antica vulgata, a cura di Giorgio Petrocchi, Mondadori, Milano, 4 vol., 1966-68.

Les deux extraits du *Cid* (n° 15) sont une reproduction de l'édition paléographique de Ramón Menéndez Pidal (*Cantar de Mio Cid*, t. III, pp. 909-910 et 979-980), ce qui tranche sur la présentation des autres textes de l'anthologie et déroutera inutilement le lecteur; il aurait sans nul doute mieux valu suivre l'édition critique donnée par Don Ramón dans le même volume, pp. 1025-1026 et 1116-1117.

Enfin, deux remarques sur les notes qui, dans une réédition de l'ouvrage, devraient être plus substantielles. Pourquoi le texte n° 1 est-il daté de 1192 du moment qu'à la fin, ligne 22, on lit la date de 1230 ? La *Chrest. romanică*, par ex., donne une réponse à cette question, t. I, p. 811, note 16. On aurait aussi aimé trouver, au bas du texte 45, lignes 5-6, une note sur l'affirmation erronée du biographe de Guillaume IX disant que le fils de ce dernier « ac per moiller la duquessa de Normandia » (cf. Boutière-Schutz-Cluzel, *Biographies des troubadours*, éd. 1964, p. 3, n. 3) ; etc.

Georges STRAKA

### DOMAINE GALLO-ROMAN

Frankwalt MÖHREN, Le renforcement affectif de la négation par l'expression d'une valeur minimale en ancien français, Beihefte zur

Zeitschrift für romanische Philologie, vol. 175, Niemeyer, Tübingen, 1980, 264 pages.

Le sujet traité dans cette excellente thèse soutenue devant l'Université Laval à Québec, et qui avait été suggéré à l'auteur par son maître de Heidelberg, M. Baldinger, est du plus grand intérêt pour l'étude de l'étonnante richesse synonymique dont la langue du moyen âge disposait pour exprimer une même idée dans le discours. Les expressions affectives d'une valeur minimale (en fr. mod. pop. ça ne vaut pas tripette, ou ça ne vaut pas un pet de lapin, etc., GLLF) étaient en effet très nombreuses en ancien français, et le Tobler-Lommatzsch, par exemple, leur prête beaucoup d'attention, mais, à l'exception d'une thèse vieillie et orientée vers des problèmes plutôt stylistiques et philologiques (Dreyling, 1888), elles n'ont fait l'objet, jusqu'à présent, d'aucune recherche systématique et approfondie.

La délimitation du sujet n'était pas facile. Ce n'est pas la définition de la « valeur minimale » qui soit la plus importante pour cette délimitation (il s'agit en fait d'un concept indéfinissable, cf. pp. 10-11), mais le caractère affectif des expressions à examiner, c'est-à-dire le sens dépréciatif dans lequel elles sont utilisées dans le contexte. Or, dans une introduction méthodologique parfaitement élaborée — où, après un historique analytique et critique du sujet et des travaux et considérations antérieurs, tous les aspects du problème sont examinés avec beaucoup de bon sens — l'auteur a réussi à circonscrire l'objet de ses recherches en procédant par élimination. Il a écarté avec raison du champ de ses investigations non seulement les renforcements grammaticalisés de la négation (pas, rien, guère, personne, etc.), ainsi que quelques autres expressions telles que ne tant ne cant (p. 2), mais aussi les comparaisons explicites introduites par comme, aussi que, tant que, plus que, etc., en justifiant sa prise de position de façon convaincante (pp. 8-10). En fait, il a retenu — et on ne peut que l'approuver — les désignations de personnes et d'objets sans valeur uniquement dans les propositions négatives où le sens dépréciatif de ces désignations est évident et où celles-ci fonctionnent comme un renforcement de la négation chargé d'affectivité. Au plan syntaxique (pp. 18-25), ces propositions présentent invariablement le type X (le comparé)  $ne\ vaut\ (pas)\ O$  (le comparant, expression d'une valeur minimale) ou X ne vaut (pas) vaillant O (et deux types secondaires, peu courants : expression restrictive, p. 21, et phrase positive, pp. 22-23), où valoirpeut être remplacé par divers autres verbes (surtout prisier, cf. p. 18) qui contribuent tous par leur sens à la reconnaissance de l'affectivité.

D'autres problèmes intéressants sont traités dans cette introduction qui est en même temps un résumé des principaux résultats de la patiente recherche de l'auteur. Ainsi, M. M. met en évidence, à l'aide de quelques exemples pertinents, la « motivation directe » du choix du comparant par la nature du comparé (« l'armure ne vaut pas un samit » ou « un tamis », ou encore : « tel objet ne vaut pas un denier », etc.) en face de l'emploi non motivé d'un comparant quelconque (p. 11). L'auteur souligne également le fait important que toute expression d'une valeur minimale garde sa pleine valeur sémantique (p. 11), et si, au

départ, l'emploi de ces termes semble avoir été directement motivé, ils sont devenus interchangeables par la suite (du moins jusqu'à un certain point, p. 12). Un paragraphe particulièrement intéressant est consacré aux procédés de renforcement et de rajeunissement de l'affectivité de ces expressions par le choix de termes évoquant des images nouvelles, par le dédoublement de l'image, par l'adjonction d'un adjectif, par l'indication de la quantité, etc. (pp. 12-18). En fait, on a l'impression qu'en fin de compte on pouvait comparer les personnes et les choses sans valeur à n'importe quoi et qu'on s'amusait parfois à inventer ad hoc des formules plaisantes, voire cocasses; ce n'étaient pas « des expressions toutes faites, des quasi-chevilles, bien propres à terminer le vers » (Ph. Ménard, v. à ce sujet les conclusions de Möhren, p. 33), mais des formules à la mode, employées sciemment comme élément rhétorique, surtout dans certains genres littéraires, et constamment renouvelables. Il est difficile de savoir si cette mode avait ses racines dans la langue parlée et plus spécialement populaire, comme on pourrait le penser a priori, mais le fait qu'elles semblent bien moins fréquentes dans la littérature religieuse et moralisante, ou dans le roman courtois, tandis qu'elles abondent dans les chansons de geste ou chez des auteurs comme Jean Bodel ou Gautier de Coincy, invite à ne pas réfuter d'emblée l'hypothèse de leur origine populaire.

Les matériaux que l'auteur a réunis sont considérables. Il a dépouillé intégralement le Tobler-Lommatzsch, le Godefroy, le FEW et, en outre, directement, de nombreuses éditions de textes jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, ainsi que certains textes de la période du moyen français. Ces dépouillements lui ont révélé 423 expressions intéressant son sujet, et il les a examinées dans 3888 contextes (p. 235); seulement 61 d'entre elles semblent avoir survécu après le XIV<sup>e</sup> siècle (p. 23).

Les 423 expressions sont présentées dans l'ordre alphabétique et ce lexique forme le corps de l'ouvrage (pp. 39-234). Il est suivi de leur classement onomasiologique (pp. 235-251), qui permet de constater que les comparants appartiennent plus spécialement à certains champs conceptuels comme la flore et la faune, les étoffes et l'habillement, la monnaie, etc.; le classement de ces expressions dans l'ordre de leur fréquence est tout aussi instructif: denier, boton, gant, festu, pome, parisi figurent en tête, chacune avec plus de 100 attestations (denier avec env. 800), tandis que plus d'une moitié d'entre elles n'est attestée qu'une seule fois (pp. 252-256).

Le lexique alphabétique comprend aussi, entre crochets, les expressions dont les attestations dépassent la période de l'ancien français, ainsi que celles qu'on trouve chez Dreyling ou ailleurs, mais que l'auteur a écartées pour diverses raisons, surtout parce qu'elles ne correspondent pas à la définition qu'il a donnée des expressions affectives d'une valeur minimale (v. p. 11 et ci-dessus); ainsi, tous ces matériaux peuvent être aisément contrôlés par le chercheur. De nombreux articles contiennent des commentaires très poussés de caractère étymologique et, plus spécialement, philologique, et là, plus d'une fois, l'auteur apporte

des corrections aux éditions et corrige ou nuance avec raison les avis émis précédemment ; le TL, le FEW, le DEAF (v. par ex. s.v. *gant*, p. 136) n'échappent pas à sa critique, toujours fondée sur des arguments solides et un sens philologique très sûr.

Dans les notes au bas du lexique, on trouvera des remarques sur les expressions semblables dans d'autres langues romanes. Ces remarques ne veulent cependant pas être exhaustives et « l'absence de renvoi ne veut pas dire qu'aucune langue romane n'emploie tel mot comme expression d'une valeur minimale » (p. 25, n. 50). Elles invitent ainsi les romanistes à entreprendre, sur ces expressions dans les autres langues romanes, des recherches analogues et à compléter les renseignements, jusqu'à présent insuffisants, que nous fournissent à ce sujet les quelques ouvrages et articles cités par M. M. pp. 25-27. Ajoutons à ces remarques un détail : c'est en anc. occitan que l'emploi affectif des expressions en question est le plus ancien de toutes les langues romanes ; il est antérieur aux plus anciens exemples français qui sont de ca. 1100 (Rol.) et, contrairement à ce qu'on constate dans les textes d'oïl, c'est dans un texte hagiographique, la Chanson de Sainte Foy (milieu du XIº siècle), qu'on en relève les cinq premières attestations, toujours avec le verbe prezar, mais chaque fois avec un autre comparant: Non preza.llz folz totz una noz 190, Ill non prezed aqo un can 212, Czo.lle non prezed un diner 339, Q'eu nonc' o prez una medalla 592 (FEW 6, 1, 572 a : nonca . . . una medalla, leçon à corriger d'après les deux éditions, de Hoepffner et de Thomas ; cf. la note de Hoepffner au bas de ce vers), Honor qe d'aqest segle ag Atretant non prezed detz brac 86 « l'honneur qu'elle tint de ce siècle [monde], elle n'en fit pas plus de cas que de la boue » (trad. de Thomas, éd. CFMA, 1925, p. 40). Ernest Hoepffner a déjà attiré l'attention sur ces attestations en soulignant que « cette formule . . . ne paraît ni dans les textes plus anciens [Eulalie, Passion, Saint Léger], ni même chez les contemporains, comme le Boèce ou le S. Alexis » (La Chanson de sainte Foy, t. I, 1926, p. 284, note au bas du vers 190, et gloss. s.v. prezar). On remarquera en outre que, sur les cinq expressions citées, les quatre premières sont devenues plus tard fréquentes aussi en anc. français (v. chez Möhren : noiz, chien, denier, maaille), tandis qu'aucun terme désignant la « boue » (brai, boue, fange . . .) ne semble avoir été relevé par M. M. De même, ce dernier n'a pas rencontré le terme fourmi qui se lit dans la chanson IV de Guillaume IX d'Aquitaine : E no m'o pretz una fromitz 17, ms. E (cf. Nicolò Pasero, Guglielmo IX d'Aquitania, Poesie, edizione critica, 1973, alors que Jeanroy avait imprimé, d'après le ms. C, soritz que Möhren ne relève en fr. que dans des comparaisons explicites, p. 221 ; dans l'éd. Pasero, p. 100, dans la note au bas de ce vers, on trouvera quelques autres exemples occitans et italiens plus récents). De même jal « coq » est attesté dans la même chanson de Guillaume IX: Quan non la vei, be m'en deport, No.m pretz un jau (mss. C et E), donc antérieurement au plus ancien exemple français, HornP, de ca. 1170 (Möhren, p. 151).

Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, publiés sous la direction de B. Quemada,  $2^e$  série, fascicule 18. Datations et Documents lexicographiques, Paris, C. Klincksieck éd., 1980, in-8°, XIX + 251 p.

Ce volume groupe les fiches de 32 chercheurs de divers pays. Ils ont surtout fait porter leurs efforts sur la langue classique et la langue moderne. On note pourtant, ici et là, quelques précieuses attestations antérieures à 1500 : contenu, nom (fig.), 1418 - demi-heure, écrit demye heure, v. 1490 - nouvelle (litt.) 1414. Beaucoup de mots datés jusqu'à présent du XIXe siècle sont présentés dans des textes du XVIIIe, tant il est vrai que, du point de vue du lexique, la Révolution a changé peu de chose. Tels sont, entre autres, épiaire 1778 - passager 'très fréquenté' 1785 - torero 1785. Les dictionnaires généraux, cette fois, ont été assez peu mis à contribution. Ils fournissent cependant quelques éléments : demy homme, Nicot 1606 - jésuitesse, Trévoux 1721 - prolapsus, Boiste 1803 - légumiste, nom et adj., La Châtre 1854. Les lexiques de termes médicaux, en revanche, ont été passés au crible. Ainsi les ouvrages connus de Nysten, éd. de 1814 (primipare - radiation) et de 1824 (alcoolat - rabique), de Nysten, Littré et Robin, éd. de 1855 (ostéomyélite - ovulation), et surtout celui de Garnier et Delamare, éd. de 1900 (leucocytolyse), 1909 (extrasystole), 1920 (hirsutisme), 1931 (lombotomie), 1938 (primo-infection), 1945 (rhumatologie), 1950 (implantation). Les dictionnaires de sciences naturelles apportent aussi un certain contingent, le plus souvent par l'intermédiaire de relevés parus dans des périodiques (gazon de montagne 1768 - guépiaire 1803 - ibijau 1759) ; de nouvelles recherches les complètent heureusement: cocojus 1742 - figuier de Barbarie 1625 - Gorilles, pl., 1759. Les romans ont été quelque peu laissés de côté. La langue écrite apparaît dans des études historiques (carbonarisme 1825 - grand-duché 1573 - prussianisation 1871), des essais philosophiques (finalité 1819 - hégélien 1842 - rationalisé 1826), des critiques littéraires (pirandellisme 1937 - racinien, nom, 1911 - zoliste, adj., 1891). Appartiennent à la langue du droit coaccusé 1734 - corvéable 1594 lagthing 1842; à celle de la linguistique anglophone 1894 - lexical 1804 - polyglottisme 1897; à celle de la guerre cessez-le-feu 1948 - tranchée-abri 1894. La langue du sport est bien représentée : demi-longueur 1829 - karaté 1956 - ski nautique 1946, etc. Trois termes usuels d'œnologie sont relevés : bordeaux 1785 chablis, écrit Chably, 1718 - clos Vougeot, var. clos de Vougeot 1826. Les récits de voyages permettent de dater des noms de peuples et les adjectifs correspondants. On appréciera surtout l'article japonais, qui présente 14 fragments (1580-1684) et permet de retracer l'histoire du mot et de ses variantes. On assiste également à la naissance d'eurasien (Eurasians, pl., 1857). Les pièces légères, les lettres, les carnets des voyageurs se servent d'un vocabulaire plus familier. D'où, dans cette livraison, une série d'articles curieux sur les onomatopées pan (1731) et vlan (1803), les interjections milzieux et var. (1754), pardine (1750), saperlotte et var. (sacrelote 1750). Ma petite mère (8 attestations) s'est dit à partir de 1756, ça m'est bien égal est daté de 1814, à la hauteur de 1876, mettre dedans 'tromper' remonte à 1649. Enfin un lot important de termes usuels, tirés surtout de journaux et de périodiques, reflètent la civilisation contemporaine. Les tensions entre peuples ont vulgarisé fédayin 1960 - guerre froide 1948 (guerre à froid en 1947) - rideau de fer 1945. De nouvelles occupations sont liées au développement technologique et à l'évolution des mœurs : dialoguiste 1934, 1948 - esthéticienne 1949 - homme-grenouille 1949. La mode fournit blue jean 1941 - deux-pièces 1928 - jupe-culotte 1911. Les machines vont de la défonceuse 1855 au lecteur de son (lecteur des sons 1934), de la magneto 1889 au turboréacteur (turbo-réacteur 1946). Frigo 'chambre frigorifique' est attesté en 1918. Motocycliste est de 1896 et industrie automobile de 1898. Voici des formes en télé- : télégraphie 1801 - téléguider 1947 - téléviseur 1934. En 1849, Flaubert utilise photographier. Le cinéma fournit happy end 1945 - porter à l'écran 1921 - programmation 1921 ; la scène, one man show 1964. On parle d'habitation à bon marché en 1901, de standard de vie en 1933. La médecine sociale est nommée en 1950. Une certaine forme d'hygiène est révélée par naturisme 1930 et par sauna 1950. Gardénal est de 1925, l'anglicisme contraception de 1933.

Au total, fascicule varié et intéressant, riche en vocables médicaux, en mots et expressions de la langue familière, en termes usuels pris à la civilisation matérielle contemporaine.

Quelques remarques et quelques doutes. Les abréviations sont en principe celles du FEW. ABELMOSCH (ar., bot.), div. var. à partir de 1723. Corn 1694 dit de la secence en question, s.v. mosch : « On l'appelle Abelmosch, c'est à dire, qui a l'odeur d'un musc oriental ». Pomet écrit en 1694 « Abel-mosc », en 1695 « Abel Mosc », v. ZrPh 92, 1976, 111. — ALCALIMÈTRE, 1823. En 1806, « Description de l'alcali-mètre » dans F. A.H. Descroizilles, Notices sur les alcalis du commerce, Paris, 17. — AQUANGE (hist. turque), var. Accange, 1595. Var. 1542: « Oultre ceulx-cy [sc. les timariots] y sont soixante mille Akengy comme aduenturiers, allans a cheval sans aulcun gaige ny payement », A. Geuffroy, Estat de la court du Grant Turc, Paris, d iij v°; « les Akangiz de Grece », d iiij r°. Var. 1559 : ces soldats non payés « se nomment Aquangis, ou Iquingilar, qui veut dire gasteurs », G. Postel, La tierce Partie des orientales histoires, Poitiers 1560, achevé d'imprimer : 1559, 27 ; « la pointe des Aquangis, ou Curts », 41. Var. 1615 : « deux autres ordres de cauallerie dont le premier est composé d'Achiuzi [sic] », Le Pelerin veritable de la Terre Saincte, Paris, 490. — ASPRE (monnaie turque), var. aspry 1517, forme mod. 1519. On trouve la forme mod. dans le récit de Bertrandon de La Broquière, rédigé entre 1455 et 1457 (plus ancien ms. : 1460) : à Andrinople, l'envoyé du Grand Turc « porta audit ambaxadeur [de Milan] de l'argent pour despendre, c'est assavoir IIc aspres », Voyage d'Outremer, éd. Ch. Schefer, Paris 1892, 193. — BLÉMIR, s.m. Emploi, dans un texte du XVIe siècle, de l'infinitif substantivé : question de syntaxe. — BYTURE (entomol.), 1816. An V [1796-1797]: «G. CXXX. \*Byture. Byturus. [...] Corps oblong, presque ovale », P. A. Latreille, Précis des caractères génériques des insectes, disposés dans un ordre naturel, Brive, 69. Création, comme l'indique l'astérisque. — CALAF. Les deux citations de 1735 n'en font qu'une, l'ouvrage de J.-B. Le Mascrier s'intitulant : Description de l'Egypte . . . composée sur les Mémoires de M. de Maillet, Paris. — DIÉRÈSE (chir.), 1721. 1707 : « La Diérese

est une operation qui divise & separe les parties dont l'union & la continuité est un obstacle à la guérison », P. Dionis, Cours d'opérations de chirurgie, Paris, 6. — DROJKI (t. russe, transp.), var. drowski, 1843. Dans Land 1836. — FALLAQUE, 1646. V. les variantes et l'histoire du mot in ZrPh 90, 1974, 450-451. — FASCIA(-) LATA (lat., anat.), 1721. 1690: la jambe fait le mouvement d'abduction « par deux autres muscles, qui sont le fascia lata, & le poplité, ou jarretier », P. Dionis, L'Anatomie de l'homme, Paris, 512. Ce passage fournit aussi de nouvelles datations pour les noms des muscles POPLITÉ (FEW IX, 177 a : avant 1718) et JARRETIER (FEW IV, 67 a: 1707). — FEUILLANTINE (pâtiss.), 1657-1659. Texte déjà cité et commenté dans la RLiR 28, 1964, 318-319. — GYPSÉ, G, Hu, 1528, Platine, var. gysé, 1626. Gipsé 'recouvert de plâtre' se lit chez D. Christol en 1505, v. Hommage à Jean Séguy, Toulouse 1978, I, 67. — HASCHICH. Les premières attestations que nous ayons rencontrées sont « hasis » 1556, « hasisch » ca. 1579, «Haxix» 1667. V. ZrPh 94, 1978, 286-291. — HENNÉ, 1835. La forme mod. se lit dès 1681. V. ZrPh 94, 1978, 298. — HYDARTHROSE, 1824. On a dit d'abord «hydarthrus», 1798, EncM Médecine VII, 299 b, puis «hydarthre», Boiste 1803. — HYDROPHTALMIE, 1743. 1741: « Hydrophthalmie. s.f. Hydrophthalmia, ae. f. Hydropisie de l'œil », E. Col de Villars. Dictionnaire françoislatin, des termes de médecine et de chirurgie, Paris, 246. Source de Trévoux 1743. — ICHTYOPHAGE, var. XIVe s. Peut-on considérer « li ictiofagi » comme du français? — IMPASSE (fig.). Ne serait-ce pas, dans le passage cité, une métaphore? — INIGISTE, avant 1702. Le texte cité se trouve dans La Vie de Saint Ignace, du P. D. Bouhours, Paris 1679, 305. — INTERZONE (t. tennis). Cet adjectif n'est pas particulier à ce sport. — JOBE (pour une personne : jobard), au XIXe s., 1802 : « Job ». On lit encore « job » chez E. Sue (mort en 1857), d'après L. Larchey, Dictionnaire historique d'argot, 10e éd., Paris 1888, 212 b et A. Delvau le donne pour propre à l'argot des faubouriens, Delv 1867 s.v. — KRAKEN (poisson fabuleux), 1779, «Kraken ou krascen», Boiste 1803. 1771 : «Kraken; substantif masculin. On donne ce nom à un animal dont l'existence est difficile à croire : il habite les mers du nord . . . », Le grand Vocabulaire françois, Paris, XV, s.v. Boiste écrit « Kraken ou kraxen », non « krascen ». Mêmes formes chez Ch. Le Roy-P. Restaut, Traité de l'orthographe françoise, Poitiers 1775. — LÉONTIASIS (pathol.), 1752. 1738 : à propos de la lèpre des Arabes, « D'autres enfin la nomment Leontiasis, de Leo, Lion », E. Col de Villars, Cours de chirurgie, Paris 1738-1749, II, 76. Recueilli comme mot français masculin, en 1741, par le dictionnaire cité, du même, s.v. — LITHOCOLLÉSIS. C'est, dans le texte cité, un mot donné pour grec. — LYRE DE DAVID (conchyliol.), 1770, 1759 : « Lyre de David, en Latin Lyra Davidis: C'est un coquillage de la famille des Murex », DRUA II, 729 b. — MACHINATEUR (polit.), au XVIII<sup>e</sup> s., 1704, 1792. Relevé par Fur 1690, le mot ne quitte pas les dictionnaires au XVIIIe s.; il est ensuite conservé par Boiste 1803, Besch 1846, Littré, etc. — NÉVROME (pathol.), 1854. Dans Besch 1846. — NOCES RÉPUBLICAINES (hist.: supplice), 1796. La citation ne présente pas l'expression. — NOTALGIE (méd.), 1842. Dans Land 1836, étiqueté « Peu usité ». — OPHIOLOGIE, 1812, Mozin, Suppl. au dict. de Peschier. Nous ne trouvons pas ce lexique dans B. Quemada, Les Dictionnaires du français moderne, Essai de bibliographie générale des dictionnaires, vocabulaires et glossaires français, Besançon 1967, sous Mozin ni sous Peschier. Il n'est pas indiqué non plus dans la thèse du même, Les Dictionnaires du français moderne 1539-1863, Paris 1968, 600-601. Il serait donc intéressant de préciser les références de l'ouvrage cité. — PARAMÉCIE (zool.), 1803. 1791 : « Paramécie. Caract. du genre. Ver microscopique, simple, membraneux », J.-G. Bruguière, Tableau encyclopédique et méthodique des trois règnes de la nature, contenant l'helminthologie . . ., Paris, 17 a. — PONCHO, 1822. 1716 : au Chili, «Les Espagnols ont pris l'usage du Chony ou Poncho [...], parceque le Poncho garantit de la pluye, ne se défait point par le vent, sert de couverture la nuit, & de tapis en campagne », A. F. Frézier, Relation du voyage de la mer du Sud aux côtes du Chily et du Perou, Paris, 65. — QUIÉTISTE (hist. Révol.), 1801. 1798 : « Quiétiste. sub. des 2 g. Celui ou celle qui ne prenoit aucun parti, et attendoit en repos les événemens », Ac 1798 Sup. — SAKÉ (t. jap., boisson), var. sakki, 1824. Comme citation, var. de 1667 au plus tard, date de la mort de l'auteur : « Leur boisson ordinaire [sc. aux Japonais] est une maniere de biere qu'ils appellent Saqué, qu'ils font avec du ris », J. de Thévenot, Troisieme partie des Voyages, Paris 1684, 332. Var. 1719 : la boisson des Chinois « est le Sakki du Japon, le Samsoe et le Thé qui sont tous des breuvages agréables et sains », Voyages de Nicolas de Graaf aux Indes orientales, traduits du néerlandais, Amsterdam, 173. — SALON (archit.), 1652. J.-L. de Boissieu signale le mot en 1650 dans la traduction des Quattro libri dell'archittetura par R. Fréart de Chambray, FrMod 45, 1977, 47, n. 20. -- THÉRAPIE, au XIXe s., 1855. Dans Land 1836, mais déclaré « Presque inusité ». — TITUS, s.f. La phrase citée de la Gazette de France, 1805, fournit en outre une nouvelle datation pour SOMNO 'table de nuit' (FEW XII, 95 a : 1812). — VACHARDAGE, sens non précisé. C'est probablement 'flânerie paresseuse'. Comparez vache 'mou, lâche, paresseux' et vachard 'fainéant', FEW XIV, 103 b. — ZOOLOGISTE, 1753. 1734 : le philander du Brésil « n'a pas été entierement inconnu des anciens Zoologistes », A. Seba, Locupletissimi Rerum naturalium Thesauri accurata descriptio, Amsterdam 1734-1765, I, 56.

Voici un complément (lettre L). LANGEOT, FEW V, 159 b: Bouchet. 1565: 
« Les langeotz. En apres faut auoir des langes de laine fine », Vallamb 56. —

LANGOUSTINES, FEW V, 396 b: 'crustacés décapodes macroures' 1828. An X [1801-1802]: « Famille quatrième. Langoustines; palinurini », comprenant le scyllare, la langouste, la galathée, P. A. Latreille, Histoire naturelle générale et particulière, des crustacés et des insectes, Paris, III, 31. Création. — LANGUE D'OIE 'grassette commune, Pinguicula vulgaris L.', FEW V, 362 b: 1845. 1817: « Langue d'oie. C'est la Grassette », NDHN2 XVII, 301. — LANGUE D'OISEAU 'stellaire holostée, Stellaria holostea L.', FEW V, 362 a: 'stel. passerina' 1812. Ca. 1300: « R. brege, langue d'oisiel ygaument, bat ensemble ces .II. herbes », La Chirurgie de l'abbé Poutrel, texte picard de 1300 environ, éd. Ö. Södergård, Stockholm 1980, 23; etc. Glossaire: « stellaire (caryophyllée) ». Ms. de même date. — LANGUE D'OR, coquille, FEW V, 361 b: 1812. 1775: « Langue d'or, ou Tellinefeuille. [...] C'est une espece singuliere composée de deux valves extrêmement minces & fragiles », Ch. E. Favart d'Herbigny, Dictionnaire d'Histoire naturelle,

Paris, II, 220. — LANGUE DE BŒUF 1. 'buglosse officinale, Anchusa officinalis L.', FEW V, 362 a: 1530. Ca. 1300: « fuelles de violetes, langue de buef, aune de camp, orties griences, de cascun une puignie », La Chirurgie de l'abbé Poutrel, éd. citée, 17. Cf. glossaire : « la buglosse officinale (borraginée) ». 2. 'vipérine d'Italie, Echium italicum L.', FEW V, 362 b : Ard 'echium vulgare' Call. 1549 : « Echium Italicum spinosum. Autre langue de Beuf », Histoire des plantes de M. Leonhart Fuschsius, auec les noms Grecs, Latins & François, trad. anonyme, Paris, in-8°, 196. 3. 'fistuline hépatique, Fistulina hepatica Huds. ex Fr.', GLLF: 1851. 1790 : « Langue-de-Bœuf, agaric », J.-J. Paulet, Traité des champignons, Paris 1790-1793, I, 511 a. Dans sa synonymie des espèces, Paulet précise ses sources: «Lingua bovina Latinor. & Occitanor. », I, 528 a. 1817: «Langue de bœuf », NDHN2 XVII, 300. 4. 'scolopendre officinale, Scolopendrium officinale Sw.', FEW V, 362 a: 1829. 1791: «Langue de cerf, par quelques-uns Langue de bœuf ou Scolopendre vulgaire, Lingua cervina officinarum, C.B. Pin. 353 », Valm, éd. in-4°, IV, 482. — LANGUE DE BOUC, FEW V, 362 b : 'vipérine [Echium L.]' 1611. XVe s.: « Lingua ircina, c'est une herbe que l'en appelle langue de bouc », GHerbier n° 281. Selon l'éditeur G. Camus, c'est l'Echium maritimum Wild. ou une espèce voisine. 1544 : « Echium seu echios herbe aux chieures, ou langue de bouc, offic. herba seu lingua hircina. aliis buglossus syluestris », L. Duchesne, In Ruellium de Stirpibus epitome, Parisiis, 32. Buglosse sauvage est un des noms de la vipérine commune, Echium vulgare L. — LANGUE DE CERF 'scolopendre oficinale', FEW V, 361 b : cerlangue XIVe s., langue de cerf 1530. XIIIe s. : « de la levache, et de ysope, et cerlangue », in Cl. de Tovar, La lettre d'Hippocrate à César, thèse de Strasbourg, dactylographiée, 1973, II, 403. Var. XIIIe s.: « pernés adiantus e pollitricum e cerflance », ibid. II, 330. Ca. 1300 : « et lie sus fuelle de langue de cerf », La Chirurgie de l'abbé Poutrel, éd. citée, 59. Var. ca. 1300 : « pren endive et langue cervine, cuis les en eve », ibid. 48. — LANGUE DE CHAT 'bident chanvre d'eau, Bidens tripartita L.', FEW V, 362 b : JorFl. 1803 : « Langue de chat. C'est, dans quelques contrées, le nom du Bident tripartite », NDHN XII, 520. — LANGUE DE CHATAIGNIER 'fistuline hépatique', FEW V, 362 b: 1873. 1822 : « Langue de châtaignier. (Bot.) Voyez Fistulina », DSN XXV, 240. — LANGUE DE CHÊNE 'id.', FEW ibid.: 1873. 1822: « Langue de chêne. (Bot.) Voyez Fistulina », DSN XXV, 240. — LANGUE DE CHIEN 'cynoglosse officinale, Cynoglossum officinale L.', FEW V, 362 a: XVe s. Ca. 1300: « warance, sanemonde, langue de chien, melandree », La Chirurgie de l'abbé Poutrel, éd. citée, 22. Cf. glossaire: « cynoglosse (labiée) ». — LANGUE DE NOYER, esp. d'agaric, FEW V, 362 b: 1851. 1793: «Langue du noyer», Paulet, op. cit. II, 111. 1817: « Langue de noyer », NDHN2 XVII, 301. — LANGUE DE PASSEREAU 'renouée des oiseaux, Polygonum aviculare L.', FEW V, 362 a : l. de passeret XVe s., l. de passerat 1520. Var. ca. 1350 : « donnés li a boire ius de centonode con apele langue de passe », recettes médicales de J. Pitart, B.N., ms. fr. 12323, 20 r° b. On a aussi essayé LANGUE DE MOISSON, au XVe s. : « une autre herbe que l'en appelle poligonia ou lingua passerina, c'est langue de moisson », GHerbier nº 146. - LANGUE DE POMMIER, esp. d'agaric, FEW V, 362 b : 1851. 1793 : « Langue du pommier », Paulet, op. cit. II, 111. 1817 : « Langue de pommier », NDHN2 XVII, 301. — LANGUE DE SERPENT 'Ophioglossum vulgatum L.', FEW V, 362 b: 1557. 1543: à propos de cette plante, «Gallicè Langue de Serpent», L. Fuchs, De Historia stirpium commentarii insignes . . . Scholiis . . . Plantarum uoces gallicas passim exprimentibus, Parisiis, 234 r°. Var. 1548 : « Lingua serpentina. Vulgayre. Langue serpêntine », E. Fayard. Galen sur la faculté dez simples medicamans, Limoges, 8, 140. 1549: «Langue de serpent» et «Langue serpentine », Fousch 219 A. — LANGUE DE TIGRE, coquille, FEW V, 361 b: 1812. 1775 : «Langue de tigre. [...] Rumphius nomme ainsi une coquille bivalve du genre des cames », Favart d'Herbigny, op. cit. II, 220. Il s'agit du calque de « Lingua tigerina », G. E. Rumphius, Thesaurus imaginum piscium testaceorum, Lugduni Batavorum 1711, 9 b. — LANGUETÉ 'découpé en languettes', FEW V, 363 b : 1812. 1790 : à propos d'un agaric, « les bords de son chapiteau sont languetés », Paulet, op. cit. I, 464. — LANGUETTE, esp. de poisson. 1. poisson d'Extrême-Orient. 1759 : « Languette, en Latin Lingula : c'est un poisson des Indes, que les Chinois regardent comme un mets délicieux », DRUA II, 598 a. Aussi dans Valm 1775, éd. in-4°, III, 564. 2. 'Pleuronectes linguiculata L.', FEW V, 361 b : 1803. Dans Valm 1791, éd. in-4°, IV, 483. — LANISTE, esp. de mollusque gastéropode, FEW V, 165 b: 1845. 1810 : « XXXIe genre. Le Laniste », P. Denys de Montfort, Conchyliologie systématique, Paris 1808-1810, II, 123. Création. — LANTERNE, esp. de coquille, FEW V, 166 b: 1812. 1757: à propos d'une moule, « l'une de ses extrémités qui s'entr'ouvre en bec, la fait nommer la Lanterne », Argenv 1757, I, 293. — LAPIN, esp. de chouette, FEW V, 176 a: 1845. 1822: « Lapin. (Ornith.) On nomme ainsi une chevêche qui niche dans les trous, comme les lapins; c'est l'ulula cunicularia de Klein, la chouette de Coquimbo de Brisson, le strix cunicularia de Gmelin », DSN XXV, 253. — LARDENNE 'mésange charbonnière, Parus major L.', FEW V, 190 b : 'mésange' 1834. 1776 : « On la distingue [sc. la mésange charbonnière] ailleurs sous le nom simple de Mésange ; ici, sous celui de Borgne ; là, sous celui de Creve-chassis, de Larderiche, Lardenne, &c. », Observation sur les mésanges, anonyme, in Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts, Paris, VIII, 1776, 127. Ce texte fournit aussi une nouvelle datation pour CRÈVE-CHASSIS (FEW II/2, 1319 a : 1845). — LARDERICHE 'id.', FEW ibid.: 1834. 1776; v. l'article précédent. — LARDE-RON 'mésange bleue, Parus caeruleus L.', FEW ibid.: 1845. 1822 : « La petite mésange bleue, parus caeruleus, Linn., est appelée en Savoie larderon », DSN XXV, 279. — LARDIER 'mésange charbonnière', FEW ibid.: 'mésange' A[chard, Marseille 1785], nfr. 1847. 1817: « Lardier. C'est un des noms de la Mésange charbonnière », NDHN2 XVII, 319. — LARDOIRE 'mésange bleue', FEW ibid. : 'mésange' Genf [Suisse], XVIIIe s., pr. id. Besch 1845. 1817: « Lardoire. Nom vulgaire de la Mésange bleue, en Provence », NDHN2 XVII, 319. — LARE 'mouette', FEW V, 194 a : 1828. 1754 : « Lares ou Mouettes, mis dans l'Ordre des Aves Anseres par M. Linnaeus », titre de chapitre, Klein I, 180. — LARIGOT (A TIRE), DDM, PR: 1534. 1532: «boire à tyre larigot», Rab Pant., éd. P. Jourda, Paris 1962, I, 356. — LARME DE LA VIERGE, esp. d'ornithogale, FEW V, 119 b: 1845. 1817: «Larme de la Vierge. C'est l'Ornithogale arabique, en Italie », NDHN2 XVII, 321. — LARMOYEUX 'en larmes, qui pleure', FEW V, 120 : 1530. Var. 1456 : les yeux du cheval malade « sont lermoyeus », traité d'hippiatrie de Guillaume de Villiers, in G. Beaujouan, Y. Poulle-Drieux et J.-M. Dureau-Lapeyssonnie, Médecine humaine et vétérinaire à la fin du Moyen Age, Genève-Paris 1966, 135. — LAS D'ALLER 'butor', FEW V, 195 b: 1867. 1767: «Le Butor se nomme [...] en Gascogne le Paresseux; ailleurs Lasd'aller », F. Salerne, L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'ornithologie, Paris, 314. Nouvelle datation aussi pour PARESSEUX 'butor' (FEW VIII, 448 b : « gask 1791 »). — LATANIER, DDM, PR : 1645. Var. 1629 : « le mesme jour vint Mons. de la Martiniere, lequel s'en retourna auec le Capp.ne Giron a St. Cretophe [lisez: Saint-Christophe, Antille], querir des Letaniers, qui sont fueilles de Palmistes, pour couuvrir les habitations qu'on faisoit a St. Eustache », « chargez de Letaniers », Recit du voyage que j'ay fait aux Indes occidentales auec M. de Cahusac, General de l'armée naualle, ms., Affaires étrangères, Mémoires et Documents, Amérique, vol. 4, 97 v°. L'auteur donne aux feuilles de l'arbre le nom de l'arbre même ; elles servaient effectivement à couvrir les cases antillaises ; v. R. Breton, Dictionnaire Caraibe-francois, Auxerre 1665, 244. Bl-Wb, DDM indiquent: origine inconnue, PR: mot de l'île Maurice (occupée par les Français, alors déserte, en 1721). L'origine caraïbe est cependant très vraisemblable ; v. FEW XX, 56 a, Friederici<sup>2</sup> 344 a et notre Contribution à l'étude des termes de voyage, Paris 1963, 75. Elle est confirmée par le texte de 1629. — LATINEMENT 'en latin', FEW V, 199 b : 'en bon latin', XVI° s. 1548 : «Fusce ên sez paradoxes dit celle gomme de Ieneurier n'estre vernix grequemant dict Sandarac, ou Eritacen, & latinemant vernigo », Fayard, op. cit. 6, 41. GRECQUEMENT 'en langue grecque' (ici grequemant) n'est pas relevé par par le FEW IV, 209 a sqq. — LATHYRIS 'euphorbe épurge, Euphorbia lathyris L.'. FEW V. 197 b: latiris 'euphorbe' 1608. Var. 1548: « Cataputia minor. Lathiris. Vulgayre. Latire. Espurge », Fayard, op. cit. 7, 45. — LAUREL, arbrisseau du Chili, FEW V, 209 a : 1721. 1716 : dans une vallée proche de Valparaiso, « Nous y fîmes des planches de Laurel, espece de Laurier dont le bois est blanc & fort leger », Frézier, op. cit. 108. — LAURÉLIE, id., FEW ibid.: 1828. 1813: « Laurélie aromatique. Laurelia aromatica. Juss. », EncMBot Sup. III, 313 b. Adaptation française du latin scientifique Laurelia créé par A.-L. de Jussieu : « On pourroit encore désigner, sous le nom de laurelia, le pavonia, qui est le laurel du même pays [sc. le Chili] », Annales du Museum d'Histoire naturelle, Paris, XIV, 1809, 134. — LAURIN (HUILE) 'de laurier (huile)', FEW V, 209 a : huille lorin XIVe s. XIIIe s., anglo-normand: « et faites bullir en olie laurin et ungniez les chevoux », L'Ornement des dames, éd. P. Ruelle, Bruxelles 1967, 42. — LAURINÉES, FEW V, 209 a: 1808. An VII [1798-1799]: « Les Laurinées. Laurinae », E. P. Ventenat, Tableau du règne végétal selon la méthode de Jussieu, Paris, II, 245. A.-L. de Jussieu dit simplement « Les Lauriers » dans ses Genera plantarum, Paris 1789, 80. Création probable de Ventenat. — LAVANDIER 'plante de la lavande', manque FEW V, 219 b. 1556 « Tout lauendier est petit arbrisseau, dit subfrutex, qui a les fueilles de roumarin, plus longues », Les Livres de Hierome Cardanus . . . intitulés de la Subtilité . . . Traduis de Latin en François, par Richard le Blanc, Paris, 166 v°. 1650 : près de Bire, en Mésopotamie, « la plus part des campagnes sont

remplies de rosmarins, lavandiers, capriers, & de la regalisse », V. Stochove, Voyage du Levant, 2e éd., Bruxelles, 266-267. — LAVATOIRE 'piscine', FEW V, 219 b: 'lavoir' XVIe s. 1529: dans une île Maldive, « Auprès de ce temple, y a une piscine ou lavatoire pavé à fond de cuve, de pierre comme marbre », P. Crignon, Le discours de la navigation de Jean et Raoul Parmentier de Dieppe, éd. Ch. Schefer, Paris 1883, 52. — LAVÉ 'très pâle (d'une couleur)', FEW V, 213 b : 'trop clair' 1660. 1651 : « Albertine [nom d'une tulipe], gris de lin laué & blanc », P. Morin, Catalogue des Tulippes . . ., Paris, 6. — LAVIGNON, sorte de coquille, FEW V, 257 a: Enc 4, 189. 1712: « Du Lavignon. Le Coquillage auquel on a donné le nom de Lavignon sur les côtes de Poitou & d'Aunis, est sans doute une espece de Chama ou Chame », R. A. de Réaumur, in Histoire de l'Académie royale des Sciences, année 1710, Paris 1712, Mémoires, 446. — LECTIONNAIRE, FEW V, 234 b: 1721. 1690: « ce Lectionnaire est purement Copte, à la reserve des rubriques qui sont escrites en Copte & en Arabe », R. Simon, Histoire critique des versions du Nouveau Testament, Rotterdam, 193 a. — LEMMING, PR: 1765. 1759 : « Lemmar, ou Leming, sorte de petite bête qui est en beaucoup de choses semblable à une Souris », DRUA II, 609 b. — LENTICULAIRE (PIERRE), FEW V, 252 a: 1765. 1763: « Numismales, ou Pierres-numismales, ou Pierreslenticulaires », Bertrand, éd. d'Avignon, 402 b. — LENTICULE 'lentille d'eau', FEW V, 252 a : 'lentille' 1556, 'lentille d'eau' 1803. Pour l'équivalent français de « lens palustris » : « Lenticule de d'eaue [sic] », C. Gesner, Historia plantarum et vires, Parisiis 1541, 134. — LENTILLE, var. nentille. 1. 'Lens (Tourn.) Adanson', FEW V, 251 a: BPalissy. 1551: « Ung quintal de fèves; demy sac de nentilles », Inventaire de la galère réale la Diane, in J. Fournier, Les Galères de France sous Henri II, Paris 1904, 22. 2. 'taches de rousseur', FEW V, 251 b: nantilles 1611. Var. 1548 : la bryone « repare vices de face, nêntilhes, vares, & noeres cicatrices », Fayard, op. cit. 6, 26; « contre nêntilhes », 6, 44. — LENTILLE (PETITE), esp. de lentille, FEW V, 251 b: 1812. 1765: « La petite lentille, la lentille commune, lens arvensis minor, ou lens vulgaris, est une plante annuelle », Enc IX, 386 a. — LENTILLE A LA REINE, esp. de lentille, FEW V, 251 b: 1793. 1791 : « La petite lentille ou lentille à la Reine, Lens minor, Dodon. ; aut vulgaris, C.B. 346; Tourn. 390, a la racine menue & fibrée », Valm, éd. in-4°, IV, 518.

Paris.

Raymond ARVEILLER

Co VET, Temps, aspect et adverbes de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle, Genève, Droz, 1980, 186 p. (Publ. rom. et fr., CLIV).

Co VET fait œuvre de pionnier. On sait que les temps français et, dans une moindre mesure, les adverbes de temps ont été abondamment étudiés. Mais il n'existait pas de description globale conduite au moyen de la logique temporelle. Or les études de sémantique ont été, durant la dernière décennie, totalement renouvelées par l'assise qu'a pu leur conférer l'hypothèse sémantico-logique. L'étude des temps a tout à gagner, elle aussi, à ce rapprochement (comme le démontrent déjà bon nombre de travaux sur l'anglais, p. ex. D. R. Dowty, Word

Meaning and Montague Grammar. The Semantics of Verbs and Times in Generative Semantics and in Montague's PTQ). La tâche n'est pas aisée. Le problème des temps est, en soi, un des plus compliqués de la linguistique. Et les formes possibles de logique temporelle sont, de leur côté, en grand nombre.

Le choix de Co VET s'est porté sur la logique des prédicats, enrichie d'un certain nombre d'opérateurs temporels hérités de A. N. Prior, et interprétée au moyen d'un « modèle » (« model-theoretic semantics ») qui doit beaucoup à l'influence de H. Reichenbach. D'emblée l'auteur s'attaque à l'entier du système. Le premier chapitre est consacré aux temps grammaticaux ; le second aux « modes d'action » (verbes transitionnels / verbes non-transitionnels) ; le troisième à l'opposition « perfectif » / « imperfectif », le quatrième et le dernier aux adverbes de temps (adverbes indiquant la place occupée dans le temps ; adverbes précisant la durée ; adverbes « présuppositionnels » de type déjà et encore).

Impossible de discuter en détail toutes les analyses proposées ; je dirai seulement que toutes paraissent dignes d'intérêt, même celles qui n'emportent pas entièrement la conviction. Le grand mérite en est le caractère explicite : définitions précises, sans ambiguïté; règles du méta-langage rigoureusement formulées ; relation non intuitive aux faits. Parmi les innovations les plus réussies signalons la distinction, entièrement pertinente à mes yeux, entre deux ensembles de « mondes » appelés ici W, et W, : le présent comporte en lui une partie d'avenir (le chronotype  $\alpha$  en théorie guillaumienne) ; de même l'imparfait. Mais ces deux parcelles d'avenir ne sont pas de même nature. Dans le présent, il s'agit d'avenir effectif (ici W,); dans l'imparfait, d'avenir reconstruit (ici W,). En fait j'aurais à redire sur l'usage qui est fait de cette distinction. L'ambiguïté du conditionnel (Jeanne partirait le 10 août, p. 41) n'est pas levée (conditionnel de l'information incertaine [selon X, q] et conditionnel hypothétique [si p, q], de fonctionnement très différent ; voir le n° de Langages à paraître sur le « Temps grammatical », où l'on distingue entre monde possible et univers). On voit mal aussi comment se situe le passé simple. Sauf erreur, il en est question pour la première fois (en dehors de l'exposé d'autres systèmes) à la p. 79, à propos de Jeanne courut : W, et l'idée d'un temps ramifié ne paraissent nullement convenir ; perfectif, le passé simple n'a rien de modal. Même l'analyse de encore (pp. 152-153) ne se satisfait pas de la distinction  $W_1/W_2$ ; l'essentiel paraît être qu'en  $W_2$ , p est faux au point  $r_x$  (le moment de la parole) : ce n'est pas signifié dans la formulation. Il reste que l'opposition W<sub>1</sub>/W<sub>2</sub> permet de rendre compte d'un grand nombre de faits, à la fois dans les temps grammaticaux et dans les adverbes (voir p. ex. l'excellente analyse de enfin, p. 159).

Ce livre, original et cohérent, me paraît appeler deux objections d'ensemble. L'une porte sur l'excessive redondance du méta-langage utilisé. Ainsi la mention « I  $\subset$  T » (« l'intervalle où a lieu le procès appartient au temps ») se trouve bien inutilement répétée dans l'analyse de toutes les phrases. Il y a redondance aussi quand, après chaque « W<sub>1</sub> » apparaît « r<sub>x</sub> = s » ou après « W<sub>2</sub> », « r<sub>x</sub> < s » : c'est précisément leur définition. Redondance encore dans les verbes « T<sub>r</sub> » (« transitionnels » ou « transformatifs ») notés, p. ex. p. 79, T<sub>r</sub> (Ip) (Ii), où (Ip)

505

est l'intervalle présupposé et (Ii) l'intervalle impliqué : l'existence de ces intervalles définit précisément le verbe «  $T_n$  ». Tout cela est bien encombrant.

L'autre objection porte sur la relation entre le langage intensionnel et son interprétation dans un modèle. En fait, on ne voit pas comment les formules de la logique des prédicats et les opérateurs temporels se raccordent à toutes les facettes du modèle d'interprétation. (Entre cent exemples possibles : rien ne donne à supposer, p. 108 ex. (9), que  $r_y < r_x$  est dû au participe passé. C'est pourtant ce que l'intuition requiert).

En dépit de leur portée, ces objections ne mettent pas en cause la valeur d'un livre dont il faut louer la nouveauté et l'exceptionnelle richesse. Il est à craindre que d'ici quelques années tout cet appareil ne paraisse d'une invraisemblable lourdeur. Il n'en demeure pas moins qu'une voie nouvelle est tracée et que cette étude, bien à jour, illustre une technique particulièrement prometteuse.

Robert MARTIN

Robert DASCOTTE, Etude dialectologique, ethnographique et folklorique sur l'élevage dans le Centre. Bibliothèque de philologie et de littérature wallonnes, 4. Liège, Société de langue et de littérature wallonnes, 1978. 158 pages ; 26 illustrations.

Pour les dialectologues belgo-romans, Robert Dascotte est une valeur sûre. Ses nombreux travaux de dialectologie, d'ethnographie et de folklore, qui concernent la région picardo-wallonne du Centre (La Louvière et environs), présentent un intérêt particulier par les sources sur lesquelles ils sont basés : l'enquête orale en premier lieu, mais aussi diverses œuvres manuscrites et rares.

La présente étude est le fruit de quinze années (1960-1975) de recherches principalement dans les villages suivants : Bellecourt (Ch 25), Godarville (Ch 16), Haine-Saint-Pierre (Th 2), La Hestre (Ch 24), Mignault (S 28), Morlanwelz (Th 3) et Seneffe (Ch 6) ; elles ont été complétées par des informations notées dans une quarantaine de localités avoisinantes.

Le sujet est vaste : il comprend l'élevage des bovidés (ainsi que la production du beurre et du fromage, la terminologie concernant les prairies), des chevaux (et l'attelage), des porcs (et l'abattage), des moutons, des chèvres, des lapins, de la basse-cour (avec un chapitre sur les coqs de combat), des abeilles et l'anatomie des animaux.

Les différents chapitres, divisés en paragraphes numérotés, présentent une structure analogue : d'abord les termes dialectaux, ensuite des notes toponymiques, des coutumes, des croyances, des chansons, des virelangues, des jeux, des expressions et des dictons. Près de 400 notes fournissent des attestations écrites, des références bibliographiques, des remarques sémantiques et des informations ethnographiques et folkloriques. On s'imagine aisément la richesse des matériaux présentés! On se réjouira de la présence d'un index très volumineux (12 pages) qui permet de retrouver facilement tous les paragraphes dans lesquels un terme dialectal est cité.

Par le choix du sujet, la richesse des matériaux, leur présentation claire, détaillée et précise, la présente publication est une contribution extrêmement importante à l'étude de la zone de transition entre deux grands dialectes galloromans : le wallon et le picard.

Louis DE COCK

Jeannine et René DEBRIE, Mœurs épulaires picardes. Annales du Centre Régional de Documentation Pédagogique d'Amiens. Amiens 1977. 134 pages in 4°, 17 photos.

A sa liste déjà longue d'études de dialectologie et d'ethnographie picardes, René Debrie, en collaboration avec sa femme, vient d'ajouter un beau volume consacré au manger du peuple.

Si les auteurs attachent ici peu d'importance à la table bourgeoise, c'est qu'ils sont « de ceux qui croient que la spécificité régionale se trouve au sein des familles qui vivent loin des villes » (p. 6).

Pendant dix années les auteurs ont enquêté chez des personnes âgées dans plus de 700 communes du département de la Somme, dans quelques rares communes du Pas-de-Calais et de l'Oise, à l'aide d'un questionnaire « dressé spécialement pour faire surgir les souvenirs » (p. 8). Ils ont aussi puisé dans de nombreux lexiques régionaux (même inédits) et dans des textes littéraires locaux.

La réalité décrite est celle d'avant la première guerre mondiale. Il semble que l'alimentation a gardé son caractère local aussi longtemps que la nourriture était *trouvée ou préparée* sur place.

C'est selon un plan très logique (I. Les soupes - II. Les plats de résistance - III. Les desserts - IV. Les boissons) que J. et R. Debries décrivent les mets avec leurs dénominations (et parfois des expressions dialectales, parfaitement localisées). Ils ajoutent, si possible, des informations ethnographiques : la recette avec ses variantes, les circonstances et le milieu social dans lesquels tel plat est servi ; outre les soupes à base 1) de viande, 2) de légumes et 3) de cidre, les auteurs ont dû consacrer un quatrième chapitre aux soupes du vendredi et un cinquième aux soupes des pauvres! Voilà qui ne manquera pas d'intéresser plus d'un sociologue! Cet ouvrage très soigné s'adresse même à ceux qui voudraient « confectionner les plats d'antan et rendre à la cuisine picarde sa physionomie propre et vraie en évitant snobisme et pédanterie » (p. 10). Mais pour revenir aux dialectologues, ceux qui s'occupent plus particulièrement des parlers belgoromans noteront avec beaucoup d'intérêt les attestations de termes tels que le cogno « pâtisserie de Noël » (1), les ratatouilles « plats légumiers admettant la viande, etc. » (2) et le caudiau « soupe à base de cidre » (3).

<sup>(1)</sup> A.L.W. 3, carte 70.

<sup>(2)</sup> A.L.W. 4, pp. 308 b, 332 b, 338 b.

<sup>(3)</sup> Roger Pinon, Mais qu'est-ce donc un chaudeau?, El Mouchon d'Aunia (revue dialectale du Centre, La Louvière, Belgique) 1977, 32-37, 55-59, 78-80.

Un « Index Verborum » facilite la consultation de ce lexique ; on regrettera pourtant que les renvois aux chapitres et à leurs sections manquent parfois de précision, surtout en ce qui concerne les parties englobant plusieurs pages in quarto (p. ex. III-1-b *Les gâteaux courants*, pp. 76 à 84) ; une numérotation par paragraphe aurait sans doute été plus pratique.

Par ses nombreuses qualités, l'intérêt du sujet, la richesse de la documentation, la clarté et la précision dans la présentation, ce volume mérite d'occuper une place de choix dans la liste impressionnante de publications sur la Picardie.

Louis DE COCK

Altwaldensische Bibelübersetzung (Ms. 8 der Bibl. Munic. de Carpentras) éd. par Hans-Rudolf NÜESCH, Erster Teil (Einleitung und Text, XXX-556 pp.), Zweiter Teil (Linguistischer Kommentar und Glossar, 256 pp. et 12 cartes), Romanica Helvetica, 92 A/B, Francke Verlag, Berne, 1979.

Edition soigneuse du ms. de Carpentras (14° s.). Etude de 306 formes [1-69], examen des traits graphiques et phonétiques caractéristiques [69-98], relevés morphologiques [98-146] amènent à définir la langue de ce texte comme une regionale Urkundensprache, un ancien occitan influencé par des traits dialectaux venus du N.E. du domaine alpin. L'ouvrage est terminé par un index des mots et formes commentés [174-227] et un glossaire [228-255]. Ce travail s'inscrit bien à la suite des ouvrages bien connus de P. Wunderli et participe au renouveau des études sur l'ancien vaudois, illustré encore par la fondation des Antichi testi valdesi (dirigés par E. Balmas et L. Borghi Cedrini) qui ont publié en 1979 leur premier volume, Il Vergier de cunsollacion (e altri scritti) éd. de A. D. Checchini.

G. ROQUES

# DOMAINE ITALO-ROMAN

Gerhard ROHLFS, *Dizionario dei cognomi e soprannomi in Calabria.* Repertorio storico e filologico, Longo Editore, Ravenna 1979, pp. 482 + 1 cartina geografica.

Tra i manoscritti di Vincenzo Padula (Acri, 1819-1893), che Attilio Marinari ha pubblicato recentemente con il titolo *Calabria prima e dopo l'Unità* (Bari 1977), si leggono tre capitoli (nella *Appendice Seconda*, pp. 391-395, 402-403, 405-407) su *Ingiurie e agnomi*, cioè sulle ingiurie e sui soprannomi popolari.

« Ogni paese — osserva il Padula — dà un'ingiuria al paese vicino, e di questo fatto, onde gli archeologi non si sono occupati, io intendo di trarre qualche insegnamento ». Segue un folto elenco delle ingiurie scambiate tra paese e paese : quelli di Tortora sono detti Mezzacazetta, quelli di Aieta Buggiardi e fantastici, nivuruni e ciavulari, quelli di Scalèa Cape-sarde e Judei, quelli di S. Domenica Mangialardo, quelli di Orsomarso Culinivuri, crocaciusi o mangiarane, quelli di Verbicaro Pacchiusi, quelli di Cipollina (oggi S. Maria del Cedro) Trippicuotti, quelli di Grisolia Sasèi, quelli di Cirella Cipullari, quelli di Maierà Scavuza-cani, quelli di Diamante Passulilli e giannizzeri, quelli di Bombicino (= Buonvicino) Zaccanari, quelli di Belvedere Pizzula-fichi e cucuzzari, quelli di Sangineto Cuccuzzari, quelli di Bonifati Ciuoti, quelli di Cetraro Spagari, quelli di Guardia Piemontese Eretici, quelli di Fuscaldo Ciuoti, quelli di Paola Scolavruodu e zinzualari, quelli di S. Lucido Pezzevecchiari e furmiculari, quelli di Falconara Ladri, quelli di Fiumefreddo Sucavientu e marciaruoli, quelli di Longobardi Crucifissuori, quelli di Belmonte Cipullari, quelli di Lago Scurciacapre, quelli di S. Pietro Ginocchiuti, quelli di Terrati Tignusi, quelli di Serra d'Aiello Vurpari, quelli di Aiello Tammurrari, quelli di Pietramala Suriciari o mangiasurici, quelli di Pittarella Cinciulusi, quelli di Marzi Carcarellari e ranunchiulari, quelli di Dipignano Mussitinti, quelli di Célico 'Nfurnacasu e varrilari, quelli di Rovito Gamme vrusciate, quelli di Cosenza Fringilluni, quelli di Rose Spaccuni, quelli di Luzzi Zivullielli, quelli di Cariati Sardellari e lucertari, quelli di Pietrapaola Ciavulari e cagnuoti, quelli di Scala Ciuoti e vozzulusi, quelli di Caloveto Zagaragnari, vota-cannelle e nemici di Cristo, quelli di Crosia Trippicuotti, quelli di Paludi Tignarella, quelli di Corigliano Squarciuni e pisciazza e Turchi. Il Padula illustra e spiega brevemente questo interessante materiale linguistico, e talvolta cita anche — come argomento e come prova delle sue spiegazioni — dei versi dialettali. Per tutti riferisco un distico a proposito della superbia dei cosentini:

Ca' a quantu va nu mastru de Cusenza nun va de Francia nullu paladinu.

Il desiderio espresso dal Padula, che gli « archeologi » si occupassero dei soprannomi calabresi, è stato realizzato — per la prima volta con metodo scientifico — da Gerhard Rohlfs con il Dizionario dei cognomi e soprannomi, il quale si aggiunge al precedente Dizionario toponomastico e onomastico della Calabria (Longo Editore, Ravenna 1974), da noi recensito su questa rivista (RLiR, 38, 1974, pp. 560-562). Il Rohlfs, che è il più benemerito studioso di dialettologia calabrese nel nostro secolo, riprende l'argomento dei cognomi, la cui silloge nel volume precede quella dei soprannomi : nel nuovo repertorio dei cognomi figurano molti materiali antichi, tratti sia da testi editi del medioevo sia da carte notarili inedite del '500, '600 e '700. Pertanto le etimologie si presentano ora con una migliore documentazione ed i confronti con le attestazioni antiche sono motivo di grande interesse, non solo linguistico ma anche storico. Dei soprannomi il Rohlfs si era interessato episodicamente in altre sue ricerche, ma adesso egli ne tratta organicamente in questo Dizionario dei soprannomi in Calabria (pp. 303-482 del volume). Esso rappresenta la parte più rilevante dell'opera, perché ci fornisce — per la prima volta — centinaia di ingiurie, di soprannomi, di epìteti, tutti sicuramente popolareschi, raccolti in tutta quanta la Calabria. Càpita di constatare che molti soprannomi non sono altro che cognomi nella forma plebea, cioè rimasti allo stadio originario di cognomina. Ma il confronto sistematico tra cognomi e soprannomi simili manca, né sempre le spiegazioni o le etimologie del cognome si leggono anche a proposito del soprannome corrispondente, e viceversa. Pertanto riteniamo di offrire un utile contributo alla pregevole impresa scientifica di Gerhard Rohlfs proponendo una tavola sistematica di confronto dei cognomi e dei soprannomi, con i relativi etimi accertati : apparirà più evidente in tal modo la ricchezza espressiva della Calabria.

TAVOLA DI CONFRONTO DEI COGNOMI E DEI SOPRANNOMI IN CALABRIA

COGNOME	ETIMOLOGIA	SOPRANNOME
Abbadessa	'abbadessa'	Batissa
Acciuolo	'sedano selvatico'	Acciola
Addeco	'Diego'	Addecu
Afflitti	'afflitto'	Affrittu
Alario	'Ilario'	Alariu
Ananìa, Nanìa	'Anania'	Nanìa
Andreacchio	'Andrea'	Andreacchio
Angherà	'terreno coltivato	Angherà
	vicino ad un fiume'	
Aniello		Aniellu
Annaccarato		Annaccaratu
Asciutti, Asciutto	'asciutto'	Sciuttu
Barbarossa	'barba rossa'	Barvarussa
Barberi	'barbiere'	Barveri, Varveri
Barca	'barca'	Barca
Barillaro	'barillaio'	Barijaru, Varillari,
		Varrilaru, Varrileri
Barracco	_	Barraccu
Barranca	'storto di gambe'	Barranca
Barreca		Barreca
Barretta, Barritta	'berretto'	Barritta
Basile, Basili, Vasile	'Basilio'	Vasile
Battaglia	'battaglia'	Battaglia
Bevivino	'bevi vino'	Bivivinu
Biasi	'Biagio'	Biasi, Brasi
Birardi	'Berhard'	Birardi
Bombino	'bambino'	Bombinu
Borrello	'bastone'	Burrello, Burredu
Bracco	'di bassa statura',	Braccu
	'cane da caccia'	

COGNOME	ETIMOLOGIA	SOPRANNOME
Branca	'artiglio'	Branca
Buffa	'rospo'	Buffa
Buccafurni, Buccafurri,	'bocca di forno'	Vucca 'i furnu
Boccafurni		
Bùmbaca	'bernoccolo'	Bùmbaca
Burźomati	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Burźumati
Buttafoco	'butta fuoco'	Buttafocu
Càfari	'tarlato'	Càfari
Calamaro	'sorta di seppia'	Calamaru
Calluso	'pieno di calli'	Caḍḍusu
Campanaro	'campanile'	Campanaru
Caniglia	'crusca'	Canigghia
Cannata	'brocca per acqua'	Cannata
Cannizzaro	ʻchi fa cannicci'	Cannizzarə
Capicotto	'capo cotto'	Capicotta
Capilupo	'testa di lupo'	Cap' 'i lupu
Capobianco	'testa bianca'	Capujancu
Caràcciolo		Caràcciulu
Cardello	'cardellino'	Cardillu, Cardiju, Cardidu, Cardigliu
Carlomagno	'Carlo Magno'	Carlomagnu
Carmosino	'chermisino'	Carmusinu
Carnevale	'carnevale'	Cannalavari, Carnalavari, Cannilivari, Cornalevari
Carratelli	'piccola botte per vino'	Carrateḍḍi
Carrino	'carlino (moneta)'	Carrinu
Caroselli	'sorta di salvadenaio'	Carusieḍḍu
Caruso	'ragazzo'	Carusu
Casadonte, Cassadonte		Casadonta (plurale)
Castagnaro	'caldarrostaio'	Castagnaru
Catàmbaro	'persona decrepita'	Catàmbaru
Catànfora	'persona accasciata di salute che non si regge ritta'	Catànfaru
Catenacci	'catenaccio'	Catinazzu
Cavallaro	'guardiano di cavalli'	Cavaddaru
Ceci	'ceci'	Ceci
Cèfalo	'cefalo (pesce)'	Cèfalu
Celona, Cilona, Cialona	'tartaruga'	Zəona, Zilona
Ceramella	ʻzampogna'	Ceramèja, Ciarameda
Ceràvolo	'incantatore di serpenti'	Ceràvulu, Ciràvolo
Checco	'tartaglione'	Checcu, Checu

COGNOME	ETIMOLOGIA	SOPRANNOME
Chiatto	'grosso'	Chiatto
Chiodo, Chiodi	'chiodo'	Chiovu
Chiovaro	'chi fa o vende chiodi'	Chiovaru
Chirico	'chierico'	Chìricu
Ciaccio, Ciacci	'uomo di grande statura'	Ciacciu
Ciadamidaro	'tegolaio'	Ciadamilaru, Ciarami-
	45.*	taru, Ciramilaru
Ciancio	— * # # 1	Cianciu
Ciardi	'biondo'	Ciardu
Ciccarello	'Francesco'	Ciccarellu
Cicco	'Francesco'	Ciccu
Ciccone	'Francesco'	Ciccuni
Cìcero	'cece'	Cìceru, Cìciaru
Ciciarello	'cece'	Ciciariellu
Cilèa	'ventre'	Cilìa, Cilìu
Cimino	'finocchio selvatico'	Ciminu
Cinquegrana	'cinque soldi'	Cincuranu, Cinguruònə
Cioni	'stupido'	i Cioni (plurale)
Ciotti	'zoppo'	Ciottu
Ciranni, Cirianni	ʻsignor Janni'	Cirianni
Cirenèo	'uomo cattivo'	Cirinèu
Cirillo	'cacherello di capra	Cirillu
	o lepre'	
Cirino	'cèfalo'	Cirinu
Ciullo	'ignorante'	Ciuḍḍu, Ciullu
Cocuzza	'zucca'	Cocozza, Cucuzza
Coco	'cuoco'	Còcu
Cogliandro, Cugliandro	'coriandolo'	Cogghiàndulu
Colacchio	'Nicola'	Colacchiu
Colace	'Nicola'	Colaci
Colamaria	'Nicola Maria'	Colamaria
Colella	'Nicola'	Colèja
Colello	'Nicola'	Colèju
Coletta	'Nicola'	Coletta
Còppola	'berretto'	Còppula, Cuòppula
Cordaro	'cordaio'	Cordaru, Curdaru
Cordasco	'agnello tardivo'	Curdašcu
Cozza	'sorta di mollusco'	Cozza
Cristarella, Cristarello	'sorta di falco'	Cristarieḍḍu, Cristareḍu, Cristarielli
Cucchiarelli	'piccolo cucchiaio'	Cucchiarella, Cucchia- redda
Cucco	'sorta di gufo'	Cuccu, Cucchi, Cucu

COGNOME	ETIMOLOGIA	SOPRANNOME
Cuda	'coda'	Cuda
Cùfari, Cùffari		Cùfaru
Cùnsolo	'pranzo che si porta	Cùnsulu
	dai parenti nella casa	
	di un defunto'	
Curàtolo	'capo dei mandriani'	Curàtulu
Curcio	'corto'	Curciu
Cuzzomitti	'naso mozzo'	Cuzzomitti
Elefante	'elefante'	Elefante
Falanga	'palanca per tirare le barche a terra'	Falanga
Falcomatà, Farcomatà	'calderaio'	Falcomatà
Fasolo	'fagiolo'	Fasciola, Fascioli,
		Fasola
Ferrigno	'forte come il ferro'	Ferrignu, Firrignu
Ficara	'pianta di fico'	Ficara
Forgiòne	_ ,	Forgiuni, Furgiuni
Galluzzo	'galletto'	Gajuzzu, Gaḍḍuzzu
Gambacorta	'gamba corta'	Gambacurta
Garritano		Garritanu
Gliozzi	_	Gliozzu
Greco	'greco'	Grecu, Griecu
Guerrera		Guarrera
Gullo	'animale privo di corna'	Gullu
Jenco	'giovenco'	Jencu
Jentile	'gentile'	Jentili
Jerace	'sparviero'	Jeraci
Laganà	'venditore di ortaggi'	Lahanà
Lanata	'vello di pecora'	Lanata
Lancella	'brocca di creta per	Lancellina
	acqua'	367
Landro	'oleandro'	Landru, Liandru
Lattari	'lattaio, nutrice'	Lattara
Lento	'magro'	Lentu
Lèpore	'lepre'	Lepru
Lico	'lupo'	Lico
Liparota, Liparoti, Liperoti	'gente di Lìpari'	Liparoti
Lisciandro	'Alessandro'	Lisciandru

COGNOME	ETIMOLOGIA	SOPRANNOME
Lucìfero	'Lucifero'	Lucìferu
Luppino	'lupino'	Luppinu
Lùvari, Lùvero	'pesce pagello'	Lùvari
Maccarone	'maccherone, stupido'	Maccaruni, Maccarrunu,
,		Maccarunu
Mafrici, Mavrici	'nerognolo'	Maurici, Mavruci
Magaro	'stregone'	Magaru
Magno	'grande'	Magnu
Maiolino	'verdone (uccello)'	Majulinu
Maimone	'fortunato'	Maimuni
Maiorca		Maiorca
Malafarina	'persona poco rac-	Malafarina
	comandabile'	
Malerba	'mala erba'	Malerba
Malfitano	'amalfitano'	Marfitanu
Malizia	'malizia'	Malizia
Malomo	'uomo cattivo'	Malòmu
Mammana	'levatrice'	Mammana
Mammì	'levatrice'	Mammì
Mancini	'sinistro'	Mancinu
Mandarino	'mandarino'	Mannarinu
Manganaro	'operaio del màngano'	Manganaru
Mangiaboe (a. 1140)	'mangia bue'	Mangiabòi
Manglaviti	'guardia del corpo	Mangravita (plurale)
	bizantina'	9
Manna		Manna
Manno	<u> </u>	Mannu
Manòrchio, Monòrchio	'con un solo testicolo'	Manòrchiu
Marafioti	'gente di Marathia'	Marafiota
Marasco		Marascu
Marchione, Marchioni	'Melchiorre'	Marchioni
Marcucci, Marcuzzi	'Marco'	Marcucciu, Marcucci
Margariti	'margherita'	Margaritu
Marotta	_	Marotta
Marramào	'parte pudenda del	Marramàu
	corpo umano'	
Martirano, Martorano		Marturanu
Marzo, Marsos (a. 1042)		Marzi
Massaro, Massara	'capo dei mandriani'	Massaru, Massara
Mastràngelo	'mastro Angelo'	Mastràngiulu, Mastran-
_		ciulu, Mastròngiulu
Matarazzo, Matarazzi	'materasso'	Matarazzu
Mazza	'mazza'	Mazza

COGNOME	ETIMOLOGIA	SOPRANNOME
Mazzacuva, Mazzacua	_	Mazzacùa
Mazzarella, Mazzarellos	'piccola mazza'	Mazzaredda, Mazzariellu
(a. 1266)		
Mazzone	'bue vecchio'	Mazzuni
Megna	_	Megna
Mercurio	'Mercurio'	Marcuriu
Merenda	'merenda'	Mirenda, Mirenna
Mezzatesta	'mezza testa'	Menzatesta
Milidone, Milidoni	- Carrier	Milidona, Miliduoni
Mina		Mina
Minuto, Minuti	'piccolo'	Minutu, Minuti
Mìttica, Mìttiga	i — a roje nesev	Mittica
Monachello	'folletto'	Monachedu, Monacheju
Mordocca, Murdocca		Murdoccu
Musca		Musca
Musso	'muso'	Mussu
Mussuto, Mossuto	'chi ha grosso muso'	Mussutu
Musolino	'tela di Mosul'	Musulinu
Mustacchio	'mustacchio'	Mustazzu
Musumeci, Musmeci	_	Musumeci
Muzzo	'mozzo'	Muzzu
Naccarato	_	Naccaratu, Naccarata
Nappa	'scodella di creta'	Nappa
Nastasi	'Anastasio'	Nastàsiu
Nicolò	'Nicola'	Nicolò
Nigro, Nigri	'nero'	Nigru, Nìguru
Nùnnari	'testa dura'	Nùnnari, Nunnarissena,
		Nunnaraci
	-	
Pacchiano	'contadino rozzo'	Pacchianu, Pacchiana
Paladino	'paladino'	Paladinu
Palaia, Palaja, Palaya,	'sorta di sogliola'	Palaja
Pelaia		
Palamara, Palamaro	'gòmena'	Palamara
Palumbo, Palumba	'colombo'	Palumbu, Palummu,
(a. 1232)		Palumma
Panaro	'paniere'	Panaru, Panara
Panebianco	'pane bianco'	Panejancu, Panijancu,
		Panianca (femminile)
Panetta	_	Panetta
Pangallo	'molto buono'	Pangaḍḍo, Pangàḍḍena,
		Pangàḍḍoni

COGNOME	ETIMOLOGIA	SOPRANNOME
Panza, Pansa	'pancia'	Panza
Panzitta	'pancia piccola'	Panzetta
Panzuto	'panciuto'	Panzuti
Papa	'prete	Papa
Papalèo	'prete Leo'	Papaleu
Papalìa	'prete Elia'	Papalia
Paparella, Papparella	'anatroccolo'	Paparella, Paparedda
Papasòdero, Papasòdaro	'prete Sòdaro'	Papasòdaru
Paradiso, Paraviso	'paradiso'	Paradiso, Paradisu,
		Paravisu, Pararisu
Parasporo	'piccolo pezzo di terreno	Parasporu
	che il colono può colti-	
	vare per conto suo'	-
Parrino	'prete'	Parrinu
Patafio, Patafi, Pataffio	'epitaffio'	Pataffiu
Patèra	'padre'	Patèra
Pecoraro	'pecoraio'	Picurara
Percacciante, Perciac-	'procacciante'	Perciaccante
cante		
Pèrsico	'pesca (frutto)'	Pèrsicu, Pèrzicu
Petracca, Petracco	'Pietro'	Petracca
Petrosillo, Petrosino	'prezzemolo'	Patrosinu, Petrusinu,
2		Pitrusinu
Pèttino	'pettine'	Pèttinu
Pica	ʻghiandaia (uccello)'	Pica
Picarella	'sorta di pesce'	Picareḍḍa
Piccininni	'piccolino'	Picininna
Piccione	'piccione'	Picciuni, Picciunu
Picciotto, Picciotta	'ragazzotto'	Picciottu
Piccitto	'piccolo'	Picittu
Pignata	'pentola di creta'	Pignata
Pignataro, Pignatari	'chi fabbrica o vende pignatte'	Pignataru, Pignatari
Piluso	'peloso'	Pilusu, Pilusa
Pinto, Pintus	'butterato'	Pintu, Pinti
Pipicella, Pijpicelli	'peperoncino'	Pipicelli
Pipino	· · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Pipinu
Pipitone	'ùpupa (uccello)'	Pipituni
Piràino	'pero selvatico'	Piràinu, Piràjinu
Pirara	'albero di pero'	Pirara
Pirozzo, Pirozzi	'trottola'	Pirozzu, Pirozzi
Pirrello, Pirrelli,	'trottola'	Pirreddu
Pirillo, Pirilli		

COGNOME	ETIMOLOGIA	SOPRANNOME
Pirricchio	'nanetto'	Pirricchiu
Pírrio, Pírria, Píria	'pettirosso'	Pirri, Pìrria
Pirricone, Perricone	'burrone'	Pirricuni
Pisciotta		Pisciotta
Piscitelli	'pesciolino'	Piscitello
Pistocchi, Pistorchi		Pistocchji (plurale)
Pitarella, Pitarelli		Pitareda, Pitareja
Piterà	'venditore di crusca'	Pitarà
Pittella	'focaccia'	Pitteda, Pitteglia,
		Pitteja
Pizzata	'focaccia di granone'	Pizzata, Pittata
Pizzo	'punta'	Pizzu
Placànica		Placànica
Polissena	'Polissena'	Pulisena
Poma	'mela'	Pomu, Puma
Porcaro, Porcara	'porcaio'	Porcaru
Porcelli, Porcella	'maiale'	Porcedda, Purceddi,
		Purceddu
Porco	'porco'	Puorcu
Posteraro	'chi viene tardi'	Pusteraru
Postorino, Posterino	'tardivo'	Postarina, Posterino,
2 00001110, 2 000011110	× × ×	Posterinu, Pusterinu
Potamisi	'gente di Potamia'	Potamisi (plurale)
Prestileo	'prete Leo'	Prestileu
Prèvite, Prèviti, Prèite	'prete'	Prèvitu, Prièvutu
Priolo	'priore'	Priolo, Priuolu
Pròtamo	'pollone di pianta'	Pròtamu
Provenzano	'provenzale'	Provenzanu
Pucci, Puccio	_	Pùcciu
Puglisi	'pugliese'	Pugghjisi
Pupa	'bambola'	Pupa, Pupu
		1 upu, 1 upu
Quaglio	'caglio'	Quagliu, Quagghiə
Quattrocchi	'quattro occhi',	Quattrocchi, Quattroc-
	'uomo avveduto'	chji
Quintieri	'amministratore di	Quinteri
4	beni ecclesiastici'	
Racheli, Rachele,	'Rachele'	Rachela
Rachiele, Raele, Raghiele		
Raco, Racco, De Raco,	'straccio'	Racu
Di Raco		
Rafeli	'Raffaele'	Rafelazzu

COGNOME	ETIMOLOGIA	SOPRANNOME
Rando	'grande'	Randi
Raspa	'raspa (arnese per	Raspa
-	raspare)'	
Raso	_	Rasu
Reina, Rescina	'regina'	Reìna
Restuccia	'stoppia'	Restuccia
Riganello	'origano'	Riganiellu, Riganieḍḍi
Rizzo, Rizzi	'riccio'	Rizzu
Ròcciolo	'legacciolo'	Ròcciulu
Rodi		Rodi (plurale)
Rognetta	'piccola rogna'	Rugnetta
Romanello, Romaniello	'spago'	Romaneju, Rumanieḍḍu,
		Rumaneḍḍu
Rotella	'piccola ruota'	Roteḍḍa
Ròtolo	'rotolo (antico peso)'	Ruòtulu
Rotondaro	'oriundo di Rotonda'	Rutunnaru
Rubino, Rubini	'rubino'	Rubbinu
Rugna	'rogna'	Rugna
Rùgolo, Rùvolo	'quercia'	Rùgulu
Russo	'rosso'	Russu
Sacco	'sacco'	Saccu vacanti
Saìtta	'doccia del mulino'	Sajitta
Saladino	'sultano di Egitto'	Saladinu
Sanfelice	'San Felice'	Sanfilici
Sanna	'grosso dente'	Sanna
Sansone, Sanzone	'Sansone'	Sansuni, Sanzuni
Santarelli	'santarello'	Santorieddu, Santarellu, Santaredda
Santillo, Santilli	'santino'	Santillu, Santiddu
Saporito	'grazioso'	Saporita
Sàraco, Sàrica	'verme del formaggio'	Sàracu
Sàvica, Sàvoca	'sambuco'	Sàvica
Scaglione, Scallionus (a. 1270)	'dente canino'	Seagghiuni
Scalioti	'gente di Scalèa'	Scaliùotə
Scappatura	'fuga'	Scappatura
Scaramelli, Scaramella	'antica sorta di pasta'	Scaramella
Scavello, Scavelli,	'di color bruno scuro'	Scavellu, Scaviellu,
Schiavello		Schiavieddu
Schimizzi, Scrimizzi	'brutto'	Schimizzi, Scrimizzi
Schettino, Schettini		Schittini
Sciarra	'lite'	Sciarra

COGNOME	ETIMOLOGIA	SOPRANNOME
Scirocco	'scirocco'	Sciroccu
Scornajenchi, Scorna-	'scorna giovenchi'	Scornajenga, Scorna-
jenghi	<u> </u>	jenghi
Seidita	'sei dita'	Seijldita
Sgròmo	'medusa di mare'	Sgromu
Spera	'raggio di luce'	Spera 'i suli
Spinella	'frutto del pero selvatico'	Spinella
Spinzo, Spìnzia	'fringuello'	Spinzu, Spinzia, Spintzos (sec. XI)
Sprovieri	'sparviere'	Spruveri
Staffa	'staffa'	Staffa
Stelitano, Stellitano,	'gente di Stilo'	Stillitana
Stilitano, Stillitano	gonio di Sino	
Stivala, Stavale	'stivale'	Stivèələ
Stròlogo	'strambo'	Stròlacu
Surace, Suraci		Suraci
Talarico, Tallarico,	'Atalarico'	Tallarica, Tollaricu
Talerico		
Taliano	- X	Taglianu, Talianu
Tallarida, Tallarita,	'pipistrello'	Tallariti (plurale),
Tallariti		Tararita
Tamburi	'sonatore di tamburo'	Tamburra, Tamburru,
	The state of the s	Tammurru
Tarallo	'ciambella biscottata'	Taralla, Taralli (plurale),
		Tarallu
Tavolaro	'chi fa le tavole'	Tavularu
Tegano, Tejani, Tigano, Tigani	'tegame di creta'	Tiana, Tiganu
Tirri	'trottola'	Tirri, Tirru
Tòdaro	'Teodoro'	Tòdaru
Torchia	'legame vegetale'	Tòrchia
Tramontano, Tramontani	'gente settentrionale'	Tramuntana
Trentacapilli	'trenta capelli'	Trentacapilli, Trenda capiddi
Trìmboli		Trìmbuli
Troia, Troja	'scrofa'	Troja
Tromba	'tromba'	Trumba, Trumma
Tudisco	'tedesco'	Tudiscu
Turano		Turanu
		Specific Control of the Control of t
Vardaro	'sellaio'	Vardara, Vardaru
Ventura	'ventura'	Vintura

COGNOME	ETIMOLOGIA	SOPRANNOME
Vilardo, Vilardi Villella, Villelli	ʻassai vile' —	Vilarda Villella
Żàfaro, Żàgari Zampaglione Zazzaro Zimmaro, Zimbaro Zita, Zito, Żito	'fiore d'arancio' 'zanzara' 'caprone' 'sposo novello'	Żàhara Zampagghiuni Zàzzaru Zimmaru, Zimbaru Zzita, Zzitu

Prima di concludere questa recensione, vogliamo aggiungere due significative testimonianze epigrafiche a proposito di un cognome e di un soprannome.

Il soprannome *Milinaru* (*Dizionario*, p. 389) significa 'mugnaio': nel citato *Corpus*, p. 87, n. 41, in una iscrizione di Corinto, leggiamo il soprannome  $\mu\nu\lambda\iota\nu\alpha\varrho(io\nu)$ .

Franco MOSINO

LINGUA E STORIA IN PUGLIA, fasc. 5 et 6, 1978 et 1979, publié par le « Centro residenziale di studi pugliesi in Siponto », chaque vol. 144 pp.

Cette revue, créée en 1974 et animée principalement par Michele MELILLO, Pasquale CARATÚ, Pasquale PIEMONTESE, travaille dans deux directions principales : 1° la connaissance de la langue ancienne des Pouilles, à travers des documents du passé, 2° la connaissance des parlers et traditions locales de cette région très diversifiée sur le plan linguistique et culturel, comprenant en gros, au Nord la zone agricole du Tavoliere (Foggia), le promontoire du Gargano, la région plus industrialisée de Bari et de Tarente, et au Sud le Salento (Lecce), où subsistent des foyers de culture grecque, et qui est caractérisé par une variété de dialecte méridional (le « meridionale estremo »), apparenté au Calabrais du Sud et au Sicilien.

La première section est représentée par une étude de P. CARATÚ, commencée dans le fasc. III de 1976, sur *I dazi e le pene negli Statuti di Molfetta*: dans le vol. V (pp. 5-33), l'auteur présente une traduction en langue italienne standard du texte rédigé en vulgaire du XV<sup>e</sup> siècle, et dans le vol. VI (pp. 5-33), les variantes au ms. le plus ancien, qu'apporte une rédaction postérieure de 60 ans ;

les conclusions que l'on peut tirer sur le plan linguistique de la confrontation entre les deux versions A et B, intéressent l'évolution de la langue dans les milieux cultivés (p. 33): on note certaines constantes correspondant au fonds commun centro-méridional (métaphonie de e et o longs toniques, b aboutissant a v ou bb (varrilo, robbe), n + médiopalatale sourde à nz (bilanze, conzo), persistance du suffixe -arius (tabernaro, saccari), formation du pluriel en -ora); mais il est évident que la version B est plus « toscaneggiante » que la version A (x latin donne ss en A (essesse), et sc en B (uscesse), lj donne ghi (taghiasse) puis <u>l</u> (tagliasse), on trouve ne à la place de nde, son pour so (3e pers. pl.), giorno pour dia, allora pour tando, etc.). L'article de S. GENTILE, Uno sconosciuto trattato di igiene e dietetica, vol. VI, pp. 35-72, nous fait découvrir un document très intéressant d'un anonyme du début du XVIe siècle, originaire de Lucanie : l'auteur nous donne une description du manuscrit, une analyse du contenu de ses 7 livres, centrés sur les règles d'une alimentation équilibrée (trattato secondo), et d'une bonne hygiène de vie (trattato 3°: le sommeil, trattato 4°: le mouvement, etc.), puis met en valeur l'apport linguistique du document rédigé en ce qu'il appelle « la koine salentina », remarquable en ce qui concerne la terminologie médico-philosophique (pp. 64-66), et la terminologie anatomique (pp. 67-72). Le fasc. 5 signale en outre, parmi les comptes rendus, un certain nombre d'éditions de documents anciens régionaux : G. CONIGLIO, Le pergamene di Conversano (901-1265), Bari 1975, J.M. MARTIN, Les chartes de Troia, Bari 1976, F. MAGISTRALE, Le pergamene della cattedrale di Terlizzi (1266-1381), Bari 1976, respectivement vol. XX, XXI, XXII du « Codice diplomatico barese ».

La seconde section présente un ensemble d'articles très diversifiés : monographies sur certaines variétés de parlers autochtones (dans le vol. VI, pp. 73-120, Il lessico della frazione di Ruggiano sul Gargano, de T. PRENCIPE, village situé sur le territoire de Monte S. Arcangelo, dont l'auteur est originaire, et où il a conduit cette enquête lexicale auprès des dialectophones en voie de disparition: les résultats de cette enquête sont présentés sous forme d'un glossaire, transcrit en alphabet phonétique), ou de parlers de colonies linguistiques (Altre due novelle nel francoprovenzale di Faeto, transcrites et traduites par M. ME-LILLO, vol. V, pp. 93-104: ici Le serpent aux sept langues et Les sept vertus et les sept frères), étude sur la variété locale d'italien (Elencazione degli errori più comuni nelle parlate pugliesi, de P. PIEMONTESE vol. V, pp. 61-66, appendice, sous forme alphabétique, à une publication parue précédemment dans les fasc. 2, 3 et 4), recherche sur la technique de certains secteurs traditionnels et sur le lexique afférent (La pesca delle seppie a Manfredonia, de Pasquale OGNIS-SANTI, vol. VI, pp. 120-126). Les comptes rendus donnent une idée de l'intense vie culturelle de la région, et nous parlent de la production littéraire, principalement poétique, des colloques sur les parlers, l'archéologie, le patrimoine régionaux, des expériences pédagogiques en matière d'éducation linguistique, etc.

Une revue très variée donc, laissant entrevoir, à travers un riche ensemble de documents, les multiples aspects de la culture actuelle et passée des Pouilles.

# AUTRES PUBLICATIONS REÇUES (1)

- Actes de colloques et recueils d'études.

Analyse des prépositions. III<sup>e</sup> colloque franco-allemand de linguistique théorique (2-4 février 1981 à Constance). Actes édités par Christoph Schwarze. Linguistische Arbeiten, vol. 110, Niemeyer, Tübingen, 1981, VIII-295 pages.

Actants, voix et aspects verbaux. Actes des Journées d'Etudes linguistiques des 22 et 23 mai 1979, Presses de l'Université d'Angers, 1981, 212 pages.

Peuples et Pouvoirs. Etudes de lexicologie politique, réunies et présentées par Michel Glatiny et Jacques Guillaumou, Presses Universitaires de Lille, 1981, 197 pages.

Perspectivas de la investigación lingüística en Hispanoamérica. [Actes d'un colloque.] Editor : Juan M. Lope Blanch, Universidad Nacional Autonoma de México, Centro de Lingüística Hispánica, México, 1980, 141 pages.

Soziolinguistische Aspekte der rumänischen Sprache. Ein Sammelband herausgegeben von Klaus Bochmann, Linguistische Studien, VEB Verlag Enzyklopädie, Leipzig, 1980, 171 pages.

Problèmes de prosodie (Hommage à Georges Faure), 2 vol. publiés par P. Léon et M. Rossi, Studia phonetica 17 et 18, Didier, Ottawa, 1980 et 1981, 109 et 195 pages.

#### - Ouvrages généraux.

Jean-Louis Duchet, *La phonologie*, « Que sais-je? », nº 1875, P.U.F., Paris, 1981, 128 pages.

Eric Buyssens, *Epistémologie de la phonématique*, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, vol. LXXIV, 1980, 79 pages.

Ivan Fónagy, *La métaphore en phonétique*, Studia phonetica, vol. 16, Didier, Ottawa, 1980, XI-220 pages.

Silvia Scotti Morgana, *Le parole nuove* [sur la néologie], Zanichelli, Bologna, 1981, 124 pages.

### Linguistique romane.

\* Harri Meier, Lat.-romanische Etymologien, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1981, 210 pages.

<sup>(1)</sup> L'astérisque devant le titre indique que le compte rendu de l'ouvrage est dès maintenant assuré.

Edgar Radtke, Sonderwortschatz und Sprachschichtung. Materialien zur sprachlichen Verarbeitung des Sexuellen in der Romania, Tübinger Beiträge zur Linguistik, G. Narr Verlag, Tübingen, 1981, 83 pages.

#### Domaine ibéro-roman.

Mercedes Brea, Antónimos latinos y españoles. Estudio del prefijo in, Monografias de la Universidad de Santiago de Compostela, nº 56, 1980, 159 pages.

\* Véronique Huyhn-Armanet, Des structures syntaxiques de l'espagnol à l'analyse relationnelle des textes, H. Champion, Paris, 1977, 167 pages.

Cinco leyendas y otros relatos moriscos (ms. 4953 de la Bibl. Nac. Madrid), edición, estudio y materiales por Ottmar Hegyi, Colección de literatura española aljamiado-morisca, vol. 4, Gredos, Madrid, 1981, 387 pages.

António Vieiras, Rochuspredigt aus dem Restaurationskriegsjahr 1642. Einleitung, kritischer Text und Kommentar von Rüdiger Hoffmann, Aschendorffsche Verlagsbuchhandlung, Münster i. Westf., 1981, 458 pages.

Emilio Montero, *El eufemismo en Galicia. Su comparación con otras áreas romances*, Verba, anuario galego de filologia, Anexo 17, Universidad de Santiago de Compostela, 1981, 331 pages.

José de Azevedo Ferreira, *Alphonse X, Primeyra Partida*, édition et étude, Instituto Nacional de Investigação Científica, Textos de Linguística 3, Braga, 1980, CLVI - 610 pages.

Francesc Eiximenis, Lo libre de les dones, edició critica a cura de Frank Naccarato sota la direccio de Joan Coromines, revisada per Curt Wittlin i Antoni Comas. Introducció i apèndixs de Curt Wittlin. Glossari a cura d'August Bover i Font. Curial Ediciones Catalanes, Barcelona, 1981, 2 vol., 620 pages.

#### — Domaine gallo-roman.

Anna Maria Raugei, Rifrazioni e metamorfosi. La formula e il topos nella lirica antico-francese, Istituto editoriale Cisalpino, Milano, 1980, 105 pages.

Mireille Fuchon, Rabelais grammairien. De l'histoire du texte aux problèmes d'authenticité, Etudes Rabelaisiennes, t. XVI, Genève, Droz, 1981, 534 pages.

Hélène Huot, Constructions infinitives du français : le subordonnant de. Droz. Genève, 1981, 548 pages.

Les Mauges. Présentation de la région et étude de la prononciation, sous la direction d'Henriette Walter, Université d'Angers, Centre de recherches en Littérature et en Linguistique sur l'Anjou et le Bocage, 1980, 238 pages.

\* Léandre Bergeron, *Dictionnaire de la langue québécoise*, VLB éditeur, 1980, 574 pages.

\* Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, A.U.P.E.L.F., Montréal-Dakar-Paris, 1er fasc. (A-B), 1980, 132 pages, 2e fasc. (C-D), 1981, 146 pages.

### Edition de texte:

\* Duncan McMillan, *Le Charroi de Nîmes*, 2° éd., Klincksieck, B.F.R., Paris, 1978.

### Occitan:

Angelika Wahl, Die altprovenzalische Übersetzung des Liber Scintillarum, Romanica Monacensia 14, W. Fink Verlag, Munich, 1980, 261 pages.

Dictionnaire occitan-français de l'agriculture : l'élevage - l'alimentation carnée, par Jean-Louis Fossat, Université de Toulouse-Le-Mirail, 1981, 168 pages.

#### — Domaine balkano-roman.

Maria Iliescu, *Grundwortschatz Rumänisch*, Studia romanica et linguistica, vol. 8, Peter Lang Verlag, Frankfurt am Main, 1979, 299 pages.